

Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction des Etudes et des Prévisions
Financières

Rapport d'activité 2008



INTRODUCTION.....	3
PARTIE I : DYNAMISATION DE L’ACTION TRANSVERSALE DE LA DIRECTION.....	4
1. PARTICIPATION A L’ELABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2008.....	4
1.1. Conception du Cadre macro-économique à court et à moyen termes.....	4
1.2. Rapport Economique et Financier pour l’année budgétaire 2009.....	5
2. BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE.....	6
2.1. Rapport Genre de l’année 2009.....	7
2.2. Travaux sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement	7
3. PROJETS A PREOCCUPATION COMMUNE AU NIVEAU DU MINISTERE	7
3.1. Examens des impacts de la crise financière mondiale sur l’économie nationale.....	7
3.2. Etude relative à la compensation des produits pétroliers et de la filière sucrière	8
PARTIE II : UNE PRODUCTION DIVERSIFIEE ET ADAPTEE AUX ELEMENTS DU CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL ET INTERNATIONAL.....	8
1. DIAGNOSTIC DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.....	8
2. AFFINEMENT DES ANALYSES AU NIVEAU DES FINANCES PUBLIQUES	10
2.1. Evaluations des impacts économiques et budgétaires.....	10
2.2. Etudes fiscales.....	12
3. SYSTEME FINANCIER.....	13
4. SUIVI ET ANALYSE DE L’ACTUALITE ECONOMIQUE NATIONALE.....	14
4.1. Suivi de la conjoncture économique nationale.....	14
4.2. Veille économique.....	14
5. ANALYSE DE LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	16
5.1. Suivi de la conjoncture économique et financière internationale	16
5.2. Suivi du processus d’ouverture	16
6. COMPETITIVITE ECONOMIQUE	17
6.1. Approfondissement du diagnostic de la compétitivité extérieure	17
6.2. Positionnement de l’économie nationale selon certains rapports.....	18
6.3 Suivi et analyse de l’attractivité du Maroc pour les IDE	18
7. EVALUATION DE L’ACTION PUBLIQUE	19
7.1. Analyse des politiques sectorielles renouvelées	19
7.3 Evaluation des politiques sociales.....	25
7.4. Appréciation de la dynamique régionale.....	27
PARTIE III : DEVELOPPEMENT DES PROJETS D’APPUI	29
1. ANALYSE DE LA RENTABILITE DES PROJETS.....	29
2. PERFECTIONNEMENT DES OUTILS DE SIMULATIONS DES POLITIQUES ECONOMIQUES.....	29
3. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES	31
4. COOPERATION ET RAYONNEMENT DE LA DIRECTION	31
PARTIEIV :ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR L’ANNEE 2009.....	33

INTRODUCTION

Conformément à la Note d'Orientations Générales de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) ainsi qu'aux objectifs dictés par le Plan d'Action Stratégique de la Direction, le rapport d'activité de l'année 2008 acte de manière claire et incontestable le progrès réalisé par la DEPF dans la réalisation de ses objectifs et le renforcement de son rôle d'éclairage des choix du Ministère de l'Economie et des Finances en matière de croissance et de politique économique et sociale.

Le renforcement des actions transverses au sein du Ministère était un choix stratégique pour la DEPF qui a contribué activement aux travaux du PLF 2009 à travers l'élaboration du cadre macro-économique, le Rapport Economique et Financier pour l'année 2009 ainsi qu'un cinquième rapport de budgétisation sensible au Genre. La Direction a mené également plusieurs actions fédératrices dont l'évaluation des impacts de la soumission de certains produits de large consommation à la TVA, l'analyse de certaines facettes de la problématique de la compensation et l'analyse des effets de la crise financière mondiale sur l'économie nationale.

Moyennant un processus de programmation stratégique et opérationnelle, la DEPF a décliné sa production en 2008 autour des axes relatifs à la dynamique de la croissance, des évolutions des finances publiques, de compétitivité économique, de l'analyse de l'environnement économique national et international ainsi que l'appréciation de l'action publique au niveau des secteurs d'activités et des secteurs sociaux.

Cette production a permis de mettre le point sur les chantiers de réformes ambitieux conduits par les pouvoirs publics, à même d'assurer une croissance économique forte, durable et créatrice de richesses. Cette dynamique de réforme se distingue par une approche novatrice de contractualisation et de partenariat public privé prônant une participation accrue et concertée du secteur privé dans l'élaboration des stratégies et politiques sectorielles et le financement des projets permettant de recentrer le rôle de l'Etat sur ses prérogatives de régulation.

La DEPF a poursuivi également, durant l'année 2008, ses efforts en matière de projets d'appui, de conception des instruments de travail et leur exploitation dans l'approfondissement de l'analyse économique, sociale et financière. Il s'agit de l'analyse de la rentabilité des projets, le perfectionnement des outils de simulations des politiques économiques (Maquette de prévision macroéconomique, Maquettes multisectorielles, Modèle d'Equilibre Général Calculable, Modèle VAR).

La réalisation de l'ensemble de ses missions a été facilitée par l'amélioration du système d'information à travers également l'alimentation continue de la base de données MANAR et le montage d'instruments de modélisation appropriés.

PARTIE I : DYNAMISATION DE L'ACTION TRANSVERSALE DE LA DIRECTION

La Direction des Etudes et des Prévisions Financières a participé au cours de l'année 2008 à un ensemble de travaux fédérateurs au niveau du Ministère. La préparation de la Loi de Finances pour l'année 2009, a été l'un de ces moments forts auquel la Direction a contribué à travers l'élaboration du cadrage macroéconomique, du Rapport Economique et Financier 2009 et du Rapport sur la budgétisation sensible au Genre pour l'année 2009.

1. PARTICIPATION A L'ELABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2008

1.1. Conception du Cadre macro-économique à court et à moyen termes

Dans le cadre du comité de conjoncture économique et financière, en étroite collaboration avec les Directions du Ministère, la DEPF a conduit plusieurs travaux relatifs au cadre macroéconomique durant l'année 2008. En effet, la Direction a contribué à l'actualisation des prévisions de la Loi de Finances 2008 et à l'établissement des projections pour le Projet de Loi de Finances 2009.

A cet effet, la Direction a veillé à l'élaboration du cadre macroéconomique à court terme qui sous-tend la Loi de Finances 2008 et du cadre macro-économique pour la période 2008-2012 dans la perspective de la mise en place du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). Ce travail vise à améliorer le processus de programmation budgétaire en permettant une allocation des ressources en cohérence avec les stratégies et les politiques sectorielles tout en veillant à la viabilité du cadre macro-économique.

Ainsi, les perspectives de clôture de l'année 2008 font ressortir que l'économie nationale a réussi à maintenir un rythme de croissance élevé et à préserver la stabilité des principaux équilibres macroéconomiques et ce, malgré la sévère sécheresse de l'année 2007, la flambée des prix des matières premières, notamment les produits pétroliers en 2008 et le déclenchement d'une profonde crise financière à l'échelon international.

Cette performance a été rendue possible grâce aux effets positifs des réformes structurelles et au développement des secteurs à forte valeur ajoutée, à la diversification du tissu économique et à l'accélération de la progression des exportations de biens et services.

L'économie nationale a tiré profit de la bonne tenue des activités agricoles dont la valeur ajoutée a connu une hausse de 16,3% et de l'évolution positive du PIB non agricole de 4,2% après 6,5% en 2007, permettant ainsi la réalisation d'un taux de croissance de 5,6% en 2008 contre 2,7% en 2007.

Cette croissance économique demeure de plus en plus soutenue par la demande finale intérieure et plus particulièrement par la consommation des ménages soutenue par l'amélioration des revenus, et, par l'investissement bénéficiant de conditions de financement favorables. En effet, la consommation finale des ménages et la FBCF ont augmenté en valeur de 14,9% et de 18,3% respectivement contre 8,4% et 18,5% en 2007. De ce fait, le taux d'investissement brut (y compris la variation de stocks qui a représenté 3,2% du PIB) a été porté à 36,3% du PIB après 32,5% en 2007. Quant à l'épargne nationale brute, elle a atteint 214,7 milliards de DH en 2008 soit un taux d'épargne de 31,2% au lieu de 32,4% en 2007 se traduisant ainsi par un besoin de financement de la nation de près de 35,6 milliards de dirhams, soit 5,2% du PIB.

Sur le plan des paiements extérieurs, les échanges commerciaux ont enregistré une nette accélération du rythme de progression des exportations, soit 23,1% contre 12,1% en 2007 et une quasi-stagnation du rythme de progression des importations, soit 23,2% contre 24,1% en 2007. Il en est résulté un déficit de la balance commerciale de 24,3% du PIB contre 22% en 2007 et une stabilité du taux de couverture des biens à 48%. S'agissant des exportations de services, elles ont enregistré une stabilité par rapport à 2007 et ce, malgré la baisse des recettes touristiques et des transferts des MRE respectivement de 5,6% et de 3,6%. De ce fait, le compte courant de la balance des paiements a accusé un déficit de 5,2% du PIB après 0,1% en 2007.

Au niveau des finances publiques, l'évolution des recettes (+23,6%) à un rythme supérieur à celui des dépenses (+16,9%) a permis de réaliser pour la seconde année consécutive un excédent budgétaire de 0,4% du PIB et de ramener l'endettement du Trésor à 47,3% du PIB et ce, en dépit de la forte hausse des charges de la compensation.

L'impact positif de cette croissance soutenue, conjugué aux mesures actives prises en faveur de la promotion de l'emploi s'est reflété sur l'emploi puisque le taux de chômage a été maintenu à 9,6% en 2008.

Au niveau des projections économiques à moyen terme, malgré un environnement mondial moins favorable, l'activité économique nationale devrait bénéficier de la poursuite des actions et réformes structurelles et des stratégies sectorielles visant la consolidation de la relance. Les activités productives nationales profiteraient aussi de la demande étrangère en produits nationaux et de l'amélioration de l'offre exportable en meilleure adéquation avec cette demande.

Ainsi, le PIB devrait enregistrer des niveaux satisfaisants en termes réels entre 2009 et 2012. Cette consolidation de l'activité économique trouverait son origine essentiellement dans la progression des activités non agricoles l'an. Pour l'année 2009, la croissance économique serait portée à des niveaux oscillant entre 5 et 6% basée sur une campagne céréalière de 102 millions de quintaux, le maintien du prix moyen du pétrole brut à 60 dollars le baril et la parité euro-dollar à 1,4 dollar US pour un euro.

Parallèlement, en vue d'améliorer la qualité des prévisions et des travaux relatifs au suivi et à l'analyse de la conjoncture économique, le Comité de Conjoncture et de Prévision (CCP), institué au sein de la DEPF, a tenu de nombreuses réunions. Ces réunions ont été consacrées à l'actualisation des prévisions de la Loi de Finances 2009, à l'établissement des projections pour le projet de Loi de Finances 2010, à l'élaboration du cadre macroéconomique à moyen terme et à l'amélioration des notes de conjoncture.

1.2. Rapport Economique et Financier pour l'année budgétaire 2009

La préparation de la loi de Finances 2009 a intervenu dans un contexte caractérisé par un environnement international marqué par d'importantes perturbations. Il s'agit, en particulier, de l'instabilité des marchés financiers internationaux, des déséquilibres sur le marché des changes, de la flambée des cours des matières premières dont les produits énergétiques et agricoles et l'apparition de signes d'essoufflement de l'activité économique dans de nombreux pays, notamment chez nos principaux partenaires.

Le Rapport Economique et Financier 2009 touche à l'ensemble de ces problématiques et s'intéressent également aux nouvelles politiques économiques, financières, sectorielles et sociales menées par le Gouvernement.

Ainsi dans sa première partie, le rapport rappelle la dynamique de l'économie mondiale et ses enseignements pour l'économie nationale et prend en considération les multiples interrogations que suscitent les risques inhérents aux aléas d'un environnement international perturbé, notamment au niveau financier et au regard de la nouvelle équation de la problématique de l'alimentation et du défi énergétique. A ce titre, l'ouverture de notre économie et le renforcement des relations avec nos partenaires régionaux et internationaux, de telle sorte à faire de notre pays une plate-forme d'investissement, de production et d'exportation aux portes de l'Europe, du Monde Arabe et de l'Afrique, restent un choix stratégique et une réponse toujours adaptée à ces défis.

La seconde partie retrace les performances structurelles de l'économie nationale aussi bien économiques, financières que sociales durant la dernière décennie. La promotion de l'investissement, l'amélioration de la productivité, la valorisation du capital humain et la nécessaire bonne gouvernance devraient permettre de lever les contraintes et enjeux identifiés, notamment, la faiblesse de l'offre exportable, la charge de la compensation, le chômage urbain et la masse salariale. Par ailleurs, la réussite des politiques macro-économiques et sectorielles passe par la mise en oeuvre d'une politique régionale intégrée mettant en valeur les potentialités des régions en les arrimant à la dynamique du progrès pour un développement humain équilibré. C'est là une des nouveautés des approches initiées cette année dans ce rapport.

La politique économique et sociale est abordée dans la troisième partie à la lumière des réformes menées dans les secteurs stratégiques et porteurs et de la nouvelle stratégie de développement humain et de lutte contre la pauvreté et la précarité. L'insoutenabilité du système de la compensation, exacerbée par l'envolée des cours des matières premières et l'urgence d'une refonte de ce système en vue d'un meilleur ciblage des populations défavorisées est également examinée dans cette partie. Un panorama riche en analyses et en données sur les réalisations, les défis et les politiques déclinés au niveau sectoriel constitue la trame de fond de cette partie.

La quatrième partie du rapport est dédiée à la politique budgétaire conduite en faveur de la croissance et de la réduction des déficits sociaux. Elle présente un essai d'évaluation de l'orientation de cette politique et explore les marges de manoeuvre nécessaires pour relever les défis du développement humain. Cette partie est consacrée également à la présentation du cadre macro-économique qui sous-tend le projet de Loi de Finances 2009 et des prévisions financières établies en tenant compte de l'évolution de l'économie nationale et de l'impact des mesures envisagées, ainsi que des mesures fiscales et budgétaires prévues dans ce projet. Ainsi, des encadrés ont été insérés dans le rapport mettant l'accent sur la contribution des sociétés cotées en Bourse ainsi que celle des gros contribuables aux recettes de l'impôt sur les sociétés, sur la répartition sectorielle de l'IS et de la TVA intérieure, sur l'évolution et les contraintes de la masse salariale, sur la soutenabilité de la charge de compensation ainsi que sur les impacts économiques de la réforme de l'IR.

Enfin, le Rapport Economique et Financier comporte une importante annexe statistique en vue de fournir les données de base à partir desquelles peut s'établir un débat démocratique sur les orientations de la politique économique, contribuant ainsi à la transparence du budget au regard de la situation économique et sociale du pays.

2. BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE

La Direction s'est attelée durant l'année 2008 à poursuivre les travaux relatifs à la Budgétisation sensible au Genre à travers notamment l'élaboration du Rapport Genre 2009, et du suivi de la mise en place du nouveau dispositif de suivi au niveau communal.

2.1. Rapport Genre de l'année 2009

Le Rapport Genre 2009 s'est enrichie cette année par la participation de quatre nouveaux Départements, à savoir celui du tourisme, de la pêche, du commerce extérieur ainsi que celui de l'industrie, commerce et nouvelles technologies de l'information et la communication, portant leur nombre à 21.

Pour la préparation du Rapport Genre 2009, des ateliers techniques ont été organisés en avril 2008 avec pour objectifs la formation et la sensibilisation des personnes chargées de l'élaboration des budgets et l'intégration de nouveaux Départements partenaires. Au préalable, une série de réunions a été organisée avec les Directions clés des Départements pour sensibiliser le haut management et obtenir l'adhésion des partenaires.

Par ailleurs, le deuxième passage de l'enquête du dispositif de suivi au niveau communal (CBMS) a été lancé sur le terrain en avril 2008. L'équipe des enquêteurs a été recrutée à partir des communes d'origine (Essaouira et Bouabou) et une semaine de formation a été organisée à Rabat. La nouveauté du second passage, réalisé auprès d'environ 360 ménages, est l'introduction du volet « Budget temps des hommes et des femmes de plus de 6 ans ». Cette enquête constitue un élément crucial dans le diagnostic de la situation pour l'élaboration de programmes et projets de développement visant à impacter positivement le vécu des hommes et des femmes, des garçons et des filles.

De plus, des « focus group » ont été prévus, dans ce second passage, pour aborder certaines questions pas suffisamment explorées selon l'approche quantitative. Il s'agit de la migration des jeunes, des déperditions scolaires, de l'analphabétisme, de la pauvreté et de la violence, notamment la violence conjugale. Les résultats de ce second passage seront disséminés à l'issue de la collecte, la saisie, l'exploitation et l'analyse de ces données.

2.2. Travaux sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement

L'étude visant l'estimation du coût de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement gendérisés a été finalisée. L'étude propose une méthodologie et une évaluation budgétaire des besoins nécessaires dans les années à venir pour atteindre les OMD. Cette estimation permet d'avancer dans le processus d'affinement des déterminants nécessaires à l'atteinte des Objectifs et permet de lier les budgets sectoriels à des objectifs chiffrables.

D'autres travaux ont été élaborés. Il s'agit notamment de la démarche pour l'élaboration d'une méthodologie de Gender Mainstreaming dans le secteur public, la rencontre sur le thème de la violence au Maroc, le programme à moyen terme pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans le secteur de la communication, les travaux de l'atelier de travail sur le projet de loi sur la violence fondée sur le genre et de l'atelier de renforcement des capacités de la Banque mondiale sur « la budgétisation sensible au genre : analyse et bonnes pratiques ».

3. PROJETS A PREOCCUPATION COMMUNE AU NIVEAU DU MINISTERE

3.1. Examens des impacts de la crise financière mondiale sur l'économie nationale

Afin d'accompagner la réflexion lancée au sein du Ministère de l'Economie et des Finances sur les répercussions de la crise financière et économique mondiale sur l'économie marocaine, La Direction a veillé à l'élaboration d'un ensemble de travaux.

En effet, une étude a été menée en collaboration avec le bureau d'étude McKinsey et les ministères de l'industrie et du tourisme. L'objectif de ce travail consiste, dans une première étape, en la détermination des indicateurs permettant le suivi de l'évolution

conjoncturelle des secteurs exportateurs les plus exposés à la crise tels que le textile et habillement, le tourisme et des phosphates et dérivés et quelques secteurs domestiques notamment le secteur de "construction et immobilier". Le but recherché étant d'établir dans un premier temps un diagnostic approfondi des secteurs touchés par la crise et de préparer l'avis du ministère sur les mesures et actions à entreprendre afin d'atténuer les effets de cette crise.

La DEPF a procédé également à l'élaboration d'une maquette multisectorielle permettant d'évaluer les retombées macroéconomiques et sectorielles de la crise sur l'économie réelle marocaine via une baisse de la demande étrangère adressée aux secteurs textile et habillement, et un repli des transferts des MRE. Pour le secteur du tourisme, une autre maquette a été construite autour du compte satellite du secteur qui permet de dégager les effets de la baisse des recettes touristiques internationales sur l'économie nationale.

3.2. Etude relative à la compensation des produits pétroliers et de la filière sucrière

Le travail sur la compensation des produits pétroliers et de la filière sucrière a permis d'établir un diagnostic approfondi de l'offre, de la demande, du système organisationnel de ces deux secteurs et d'analyser le système actuel de la compensation en mettant en relief son coût, ses limites et ses dysfonctionnements.

Une première étude a consisté en l'appréciation des incidences de la poursuite de l'envolée des prix du pétrole sur l'économie nationale. A cet égard, deux variantes sont établies. La première se base sur un prix moyen du pétrole brut de 120\$/baril et la seconde variante table sur un prix plus élevé soit 150\$/baril. Ces deux scénarii sont présentés selon deux possibilités de politique publique. La première envisage la poursuite de la prise en charge par l'Etat de cette hausse pour maintenir inchangés les prix locaux des produits pétroliers. Quant à la seconde possibilité, elle évalue les impacts de la répercussion de toute hausse des prix du pétrole brut qui dépasse les 100\$/baril.

PARTIE II : UNE PRODUCTION DIVERSIFIEE ET ADAPTEE AUX ELEMENTS DU CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL ET INTERNATIONAL

Conformément à la Note d'Orientations Générales de la Direction ainsi qu'aux objectifs dictés par son Plan d'Action Stratégique, la DEPF a décliné sa production en fonction des axes de développement afférents à la croissance économique, les finances publiques, le positionnement du Maroc et l'appréciation de sa compétitivité économique, l'analyse de l'environnement économique national et international ainsi que le suivi et l'évaluation de l'action publique au Maroc.

1. DIAGNOSTIC DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Performances économiques au cours de la période 2003-2007

Ce travail se propose d'apporter un éclairage sur les performances de l'économie nationale réalisées au cours de la période 2003-2007 en mettant en exergue le changement du régime de la croissance économique ainsi que la réduction significative de sa volatilité à la faveur notamment d'une diversification progressive des sources de croissance, et ce en dépit d'un contexte international peu favorable, caractérisé notamment par des tensions géopolitiques et par la flambée des cours des produits pétroliers et des matières premières.

L'analyse a mis en avant la résilience avérée de l'économie nationale dans un contexte international perturbé lui permettant de renforcer sa stabilité macro-économique et de soutenir sa croissance. La stabilité macroéconomique a été consolidée, en attestent le taux d'inflation autour de 1,8%, le déficit budgétaire de moins de 3% ainsi que la dette publique

maîtrisée autour de 55%, le compte courant extérieur excédentaire de plus de 1,7% et les réserves de change en constante progression.

La réalisation d'un régime de croissance plus élevé et la réduction sensible de la volatilité macroéconomique, reflétée par l'amélioration du processus de diversification de l'économie, à travers l'émergence de nouvelles activités, notamment dans le secteur des services. Le poids du secteur tertiaire s'est renforcé pour atteindre environ 60% de la valeur ajoutée globale en 2008 contre 50% au début de la décennie.

La dynamique de la croissance a été favorisée notamment par la poursuite de réformes sectorielles et structurelles visant à libéraliser davantage l'économie nationale, à faciliter sa mise à niveau et à améliorer sa compétitivité globale en vue d'une meilleure insertion dans l'économie mondiale.

Efficiences des dépenses publiques d'éducation : application de la méthode DEA « Data Envelopment Analysis »

Cette étude se propose d'estimer, dans une démarche input-output, l'efficacité des dépenses publiques d'éducation pour un échantillon de 19 pays à l'aide de la méthode non-paramétrique DEA (Data Envelopment Analysis). L'objectif de la démarche est d'assigner à chaque pays un score qui indique si les performances réalisées sont à la hauteur des ressources engagées par les pays les plus efficaces. Elle vise également à analyser la performance dans une démarche de « benchmarking » et d'avancer des actions managériales adaptées à chaque pays inefficace pour optimiser son score et se rapprocher ainsi de la frontière d'efficacité.

En effet, cette étude s'est basée sur un échantillon de 19 pays (Algérie, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Chypres, Egypte, El Salvador, Estonie, Hongrie, Inde, Jordanie, Liban, Malte, Mexique, Maroc, Tunisie et Ukraine), une période allant de 2000 à 2004 et a opté pour la méthode non-paramétrique « DEA » Data Envelopment Analysis. Trois groupes de pays peuvent être distingués dont le 1^{er} est composé des pays efficaces disposant d'un score unitaire à savoir Chili, Liban, Cuba, Chypres, Estonie, et Hongrie. Le second groupe est formé par les pays présentant un potentiel d'amélioration moyen avec un score d'efficacité compris entre 0,6 et 1 : Ukraine, El Salvador, Argentine, Jordanie, Malte, Colombie, Inde, Brésil et Mexique. Quant au troisième groupe, il englobe les pays à fort potentiel d'amélioration avec un score d'efficacité inférieur à 0,6. Ce groupe contient les pays d'Afrique du Nord (Egypte, Maroc, Algérie et Tunisie).

Les résultats de cette analyse révèlent que l'effort budgétaire du Maroc consacré au secteur de l'éducation paraît bien au-delà du budget suffisant aux réalisations actuelles du secteur au regard des performances des pays de l'échantillon. En effet, les réalisations dans ce domaine restent partiellement compromises par des taux élevés d'abandon, de redoublement et d'analphabétisme. De surcroît, le système éducatif marocain ne parvient pas à développer les compétences au nécessaire adaptation aux exigences d'un monde de plus en plus compétitif.

Adaptation de l'offre marocaine d'exportation à la nouvelle donne internationale

Le propos de cette étude est d'effectuer une analyse du profil de l'offre exportable du Maroc entre 1996 et 2005 et sa comparaison avec la nouvelle configuration de la demande mondiale. L'objectif étant d'identifier des pistes pour pénétrer des marchés dynamiques à plus forte valeur ajoutée et partant, participer davantage aux réseaux de distribution et de commercialisation et de proposer quelques éléments d'amélioration de la compétitivité de l'offre marocaine d'exportation.

Il ressort de la comparaison des performances nationales à celles mondiales que l'évolution du profil de l'offre exportable du Maroc entre 1996 et 2005 n'a pas été suffisamment adaptée aux comportements de la demande mondiale et de ce fait, quatre profils de secteurs peuvent être distingués :

- ✓ des secteurs qui constituent depuis 1996 les moteurs des exportations mondiales, et pour lesquels le Maroc est déjà présent sur les marchés d'exportation. Il s'agit principalement des produits chimiques et des machines et matériels.
- ✓ des secteurs constituant le moteur des exportations mondiales entre 1996 et 2005 mais dont le dynamisme au Maroc est un phénomène nouveau depuis 2001. Il y a lieu de citer plus particulièrement les véhicules à moteur.
- ✓ des secteurs constituant le moteur des exportations marocaines entre 2001 et 2005 mais qui restent peu dynamiques au niveau mondial, il s'agit notamment de la pêche et des produits agricoles et chasse.
- ✓ des secteurs dans lesquels le Maroc ne tirait pas pleinement parti. Il s'agit notamment des minerais métalliques, alimentaires, autres activités extractives et instruments médicaux.

2. AFFINEMENT DES ANALYSES AU NIVEAU DES FINANCES PUBLIQUES

La DEPF a traité durant l'année 2008 plusieurs aspects liés à la prévision des finances publiques à travers notamment l'évaluation des impacts de certaines mesures économiques et budgétaires et l'examen de certaines recettes fiscales.

1.1. Evaluations des impacts économiques et budgétaires

Fiscalisation des produits de base

Dans le cadre du programme d'appui de l'Union Européenne à la réforme fiscale au Maroc, la DEPF a procédé dans le cadre de l'étude portant sur la fiscalisation des produits de base, à l'évaluation des impacts budgétaires, économiques et sociaux de la soumission à la TVA de certains produits de base alimentaires de large consommation.

Dans le cadre de ce travail, il a été question d'analyser dans quelle mesure la variation des prix des produits, suite à leur soumission à la TVA, affectera le comportement des consommateurs et des producteurs ainsi que les autres grandeurs macroéconomiques. Partant de là, l'étude gagnera en richesse et en profondeur en procédant à l'évaluation des effets de ces mouvements aussi bien sur le budget de l'Etat que sur le bien être des populations. A cet effet, la DEPF a été appelée à estimer les impacts budgétaires afférents à cette étude ainsi qu'à contribuer à une réflexion sur la réforme de l'impôt sur le revenu.

Impacts budgétaires relatifs aux produits de base

La réforme concerne notamment les céréales et produits transformés, le lait et les viandes et volailles qui représentent près du quart du panier de l'ICV et environ la moitié du panier des dépenses alimentaires. Les produits de consommation retenus dans cette étude sont : les farines, les semoules, le lait, les viandes rouges et les viandes blanches. Ces produits représentent environ 16% du panier de l'ICV et près de 40% des dépenses alimentaires des ménages.

Compte tenu des corrections nécessaires au niveau des bases taxables, la soumission des produits de large consommation à la TVA (taux de 10%) générerait une recette additionnelle d'environ 2,3 milliards de dirhams. Cette recette est maximale, car elle ne tient pas compte des effets dynamiques de la mesure et des effets de la déductibilité sur les recettes de TVA elles-mêmes. Comparées aux recettes de TVA de l'année 2007 (y compris TVA des

collectivités locales), ces recettes représentent près de 5% du total. Cependant, rapportées aux dépenses fiscales totales de la même année, leur part s'élève à environ 10%.

Impacts budgétaires du retour des prix des produits énergétiques

Ce travail a pour objectif d'évaluer les marges de manœuvre existantes au niveau du budget de l'Etat induites par le recul des prix des produits énergétiques qui a permis d'importantes économies de dépenses programmées. Ces économies pourraient être affectées au financement des mesures d'accompagnement des secteurs exposés aux effets de la crise financière internationale.

L'établissement des prévisions du Projet de Loi de Finances 2009 a été bâti sur une hypothèse correspondant à 100\$ le baril de pétrole brut, 800\$ la tonne du gaz butane et un taux de change dirham dollar de 7,8. Le retournement de la conjoncture internationale, marqué par la baisse des cours des produits énergétiques ne manquera pas d'avoir des conséquences sur les équilibres intérieur et extérieur. Pour appréhender cet impact, une maquette a été construite pour mettre en évidence l'incidence des prix des produits énergétiques sur les finances publiques. Cette maquette permet de prendre en considération également les effets des variations du taux de change DH/\$ et d'apprécier l'évolution des prix sur la balance des paiements ainsi que sur les prix à la production.

Tableau de synthèse des impacts des différents scénarii étudiés yc l'effet du taux de change DH/\$ (en milliards de dirhams)				
	Scénario moyen : 84\$/bl et 636\$ la tonne de gaz butane	Scénario pessimiste : 103\$/bl et 811\$ la tonne de gaz butane	Scénario optimiste : 65\$/bl et 460\$ la tonne de gaz butane	Scénario prix actuels : 40\$/bl & 400\$ la tonne du gaz butane
<i>Taux de change</i>	8,3639 DH/\$	8,8935 DH/\$	7,8344 DH/\$	8,0 DH/\$
TVA	-0,3	0,5	-1,1	-1,5
Compensation	-5,2	7,9	-17,0	-25,7
Produits pétroliers	-3,3	5,8	-11,5	-19,4
Gaz butane	-1,9	2,1	-5,5	-6,4
<u>Impact budgétaire net</u>	<u>4,8</u>	<u>-7,4</u>	<u>15,9</u>	<u>24,2</u>
<u>Impact budgétaire net en % du PIB</u>	<u>0,7%</u>	<u>-1,0%</u>	<u>2,1%</u>	<u>3,3%</u>
Balance des paiements	-5,5	12,3	-22,8	-30,9
Réserves de change	5,5	-12,3	22,8	30,9
Inflation en %	-0,62%	0,11%	-1,33%	-2,30%
Source : Direction des Etudes et des Prévisions Financières				

Impacts économiques et budgétaires de la réforme de l'impôt sur le revenu

Les mesures envisagées pour l'IR occasionnent pour le budget de l'Etat ex ante (avant effets de retour) un manque à gagner dépassant 4,5 milliards de dirhams en 2009, soit 0,6% du PIB. Par ailleurs, il résulte que la sensibilité des recettes de l'impôt sur le revenu à la masse des revenus est supérieure à l'unité compte tenu de la progressivité de cet impôt que ces

mesures induisent un autofinancement par le biais de la relance de l'activité économique qu'elles génèrent.

Sur le plan économique, cette baisse se traduit par une augmentation des revenus disponibles, ce qui engendre à court terme un surcroît de consommation et partant d'activité économique. Du côté de l'offre, cette mesure a pour effet de réduire le coin social et fiscal. Aussi, la baisse du taux marginal de l'IR devrait-elle se traduire par des retombées positives sur l'offre de travail.

L'impôt sur le revenu est celui qui influence de façon significative le pouvoir d'achat des ménages. Sa baisse aura un effet direct sur l'augmentation de la demande de main d'œuvre. Compte tenu de la mobilité du facteur travail, une modification des coûts relatifs se produit en faveur de ce facteur dont le coût devient plus faible. Ceci se traduit par une hausse de la rémunération du travail de 0,3% et par une sensible augmentation de sa productivité. Ceci engendre une amélioration de l'activité économique équivalente à 0,4% du PIB et une création de plus de 32.000 emplois compte tenu des ajustements du marché du travail, soit un accroissement de 0,3% par an. Les effets de retour sur les finances publiques seraient positifs mais limités, car, cette mesure sera autofinancée à hauteur de 10% du coût initial.

1.2. Etudes fiscales

Sur le plan fiscal, la Direction s'est penché sur plusieurs aspects dont l'estimation de la rémanence de la TVA au niveau du secteur agricole et l'impact du mode de recouvrement de l'IS sur la variabilité de ses recettes.

Estimation de la rémanence de la TVA au niveau du secteur agricole

Dans le cadre du programme d'appui de l'Union Européenne à la réforme fiscale au Maroc, et suite à la demande de la Direction Générale des Impôts, il a été question de procéder à une évaluation de la rémanence de TVA au niveau du secteur agricole.

En effet, le secteur agricole est hors champ d'application de la TVA c'est-à-dire qu'il n'a pas la possibilité de récupérer la TVA acquittée sur ses intrants. Cette situation conduit l'agriculteur marocain à supporter des rémanences de TVA sur leurs consommations intermédiaires. Ainsi, compte tenu de l'exonération du produit final importé lorsque celui local est exonéré, l'agriculteur marocain se trouve dans une situation de protection effective négative résultant de l'existence des rémanences de TVA sur les consommations intermédiaires et absence de TVA sur le produit importé concurrent de la production locale. Cette distorsion des prix engendre une croissance des coûts de production pour l'agriculteur marocain et porte préjudice à la compétitivité du secteur.

La DEPF s'est basée sur les données du TES 2003 pour estimer les rémanences de TVA au niveau du secteur agricole non exportateur (qui subit la rémanence) à près de 690 millions de dirhams en 2003 et à 1,3 milliard de dirhams en 2007.

Impact du mode de recouvrement de l'IS sur la variabilité de ses recettes

Durant la période 2001-2007, les prévisions des recettes de l'impôt sur les sociétés étaient systématiquement sous-estimées en moyenne de 3,2 milliards de dirhams par an, soit une erreur relative moyenne de près de 20% avec un minimum de 12,4% en 2002 et un maximum de 30,3% en 2006.

L'exercice 2008 ne déroge pas à cette règle. Cette performance pose un véritable problème de l'exercice de prévision pour les années ultérieures du moment où il est difficile d'identifier la part du conjoncturel et celle du structurel dans cette évolution.

Ceci laisse supposer que cette performance des recettes de l'IS est en rapport avec l'évolution de l'excédent brut d'exploitation des entreprises qui constitue l'indicateur macro-économique le plus facilement comparable à l'assiette de l'IS. Toutefois, sur la base des données disponibles, il paraît que la variabilité de la croissance des recettes de l'impôt sur les sociétés dépasse de loin celle de l'excédent brut d'exploitation des sociétés. En effet la croissance moyenne des recettes de l'impôt sur les sociétés sur la période 1998-2003 est égale à 2,3 fois celle de l'excédent brut d'exploitation des sociétés (14% contre 6%). En outre, la variabilité relative des recettes de l'IS, mesurée par les fluctuations autour de la moyenne, est équivalente à 3,4 fois celle de l'excédent brut d'exploitation des sociétés.

En dehors de l'impact des mesures nouvelles prises dans le cadre des différentes Lois de Finances, cette forte variabilité conjoncturelle de l'IS s'explique par son assiette et son mode de recouvrement. Pour mettre en évidence ce constat, la DEPF a construit une maquette permettant de formuler le comportement des recettes de l'IS sur la base des paramètres structurels qui déterminent le profil de ces recettes. Cet exercice, effectué sur la base d'une entreprise fictive, permet de tirer des enseignements importants pour l'exercice de prévision. Il ressort des simulations effectuées une forte volatilité du taux de croissance des recettes de l'IS compte tenu du mode de recouvrement de l'IS.

Cette situation est imputable à un comportement différencié des déterminants des recettes de l'IS, soient les acomptes et les régularisations. Comme les acomptes suivent l'évolution du bénéfice fiscal avec un an de décalage, il ressort que ce sont donc les régularisations qui sont à l'origine de la sur-réaction des recettes de l'IS.

3. SYSTEME FINANCIER

L'année 2008 a été marquée par l'élaboration d'une étude sur l'évolution du marché monétaire et obligataire durant l'année 2007 et une appréciation de l'évolution du marché Boursier de Casablanca en 2007.

Evolution du marché monétaire et obligataire durant l'année 2007

Cette analyse consiste à examiner l'activité du marché monétaire au niveau de ses différents compartiments. Au cours de l'année 2007, cette activité a été influencée négativement par une conjoncture nationale et internationale difficile, marquée notamment par des conditions climatiques moins favorables, le creusement du déficit de la balance commerciale et le renchérissement du prix du pétrole. Quant aux finances publiques, elles ont poursuivi leur bonne tenue en dépit de l'importance des dépenses de la compensation.

Dans ces circonstances, l'offre en titres est restée quasiment stagnante exerçant par là une forte pression à la hausse sur les taux obligataires. L'aggravation du déficit commercial et la baisse des avoirs extérieurs ont constitué les principales raisons d'un assèchement de la liquidité bancaire et par conséquent d'une hausse des taux monétaires.

Dans un tel contexte, la Banque Centrale est intervenue régulièrement pour alimenter le marché en liquidité nécessaire et maintenir les taux à un niveau compatible avec les objectifs de la politique monétaire.

Eléments d'appréciation de l'évolution du marché Boursier de Casablanca en 2007.

L'examen approfondi de la situation et de l'évolution de l'activité du marché boursier au niveau de ses deux compartiments (primaire et secondaire) au cours de l'année 2007 soulève les principales interrogations quant à la dynamique actuelle en mettant en exergue quelques éléments d'appréciation sur le rôle qu'elle occupe dans l'économie et ses effets sur le financement de la croissance.

En effet, l'année 2007 a été marquée par la poursuite de la tendance haussière du marché boursier avec de bonnes performances des principaux indicateurs. Deux éléments majeurs ont caractérisé l'évolution du marché boursier en 2007 : une progression continue du nombre des sociétés cotées et l'introduction en Bourse de la Compagnie Générale Immobilière qui représente la deuxième plus grande introduction après celle de « Maroc Télécom » du point de vue du montant global placé.

En complément des réformes structurelles du marché financier engagées depuis 2004, ces facteurs, tout en influençant la performance du marché boursier, ont joué un rôle essentiel pour conforter le sentiment d'optimisme qui a prévalu sur le marché au cours de ces trois dernières années. Cet optimisme a été largement partagé par les différents acteurs économiques nationaux et internationaux. Les ménages ont fortement augmenté leur épargne financière en souscrivant massivement aux titres actions émis, les entreprises ont continué à accroître leurs profits tout en sollicitant de plus en plus le financement du marché et en augmentant leur rythme d'investissement et les non résidents ont manifesté un fort engouement pour la place de Casablanca.

Néanmoins, la persistance d'un tel contexte d'anticipations favorables ne devrait pas occulter le rôle encore insuffisant du marché boursier dans le financement de l'économie même s'il a permis de conforter les pouvoirs publics dans leur stratégie de réforme du marché financier qu'ils ont mené depuis quelques années. Par ailleurs, les valorisations excessives auxquelles a conduit la hausse des cours boursiers ont suscité des interrogations sur l'existence ou non d'une bulle spéculative et sur le degré de corrélation entre les performances constatées par rapport à l'évolution de l'économie réelle.

4. SUIVI ET ANALYSE DE L'ACTUALITE ECONOMIQUE NATIONALE

4.1. Suivi de la conjoncture économique nationale

Outre l'élaboration des bilans infra-annuels de l'économie nationale (notes mensuelles de conjoncture), les actions menées en 2008 ont été axées sur l'évaluation continue des composantes de la croissance économique aussi bien au niveau de l'offre qu'au niveau de la demande sur la base des évolutions conjoncturelles observées. Cette démarche a permis d'estimer la situation des équilibres internes et externes dans la perspective d'alimenter le cadre macro-économique et d'évaluer son impact sur les prévisions macroéconomiques initialement établies.

Par ailleurs, l'examen rétrospectif des prévisions établies par les différents départements nationaux s'est poursuivi en 2008. A ce niveau, les écarts existants entre les différentes prévisions (CMC, HCP, DEPF) ont été analysés dans un contexte marqué par des révisions successives de la croissance.

Dans le même sillage, un travail a été élaboré avec pour objet d'établir une comparaison des statistiques provisoires avec celles définitives des échanges extérieurs et de la balance des paiements, publiées par l'Office des Changes, couvrant la période 1999-2006, pour dégager l'ampleur des écarts qui peuvent exister entre elles et qui impactent l'actualisation du cadre macroéconomique et la prévision économique et financière.

4.2. Veille économique

Dans le cadre de son suivi des évolutions conjoncturelles pour détecter les retournements de tendances, le suivi de l'inflation fait partie des préoccupations de la DEPF. Ainsi, un travail relatif à la mesure et à la méthodologie utilisée pour appréhender l'inflation au Maroc a été élaboré en 2008. En effet, au Maroc, l'indicateur utilisé pour la mesure de l'inflation est la variation de l'indice du coût de la vie (ICV) (base 100 : 1989).

Cet indice mesure l'évolution relative des prix dans le temps et dans l'espace. Le panier de l'indice contient 385 articles et 768 variétés de produits. Cependant, l'ICV, tel qu'il est calculé au Maroc, est fondé sur le principe du panier fixe et non sur le principe du coût de la vie. Par conséquent, il y a lieu de parler d'un indice des prix à la consommation (IPC) plutôt que d'un indice du coût de la vie. L'IPC mesure la variation des prix en comparant, dans le temps, le coût d'un panier fixe de biens et de services.

Ainsi, le Haut Commissariat au Plan (HCP) prépare un nouvel indice (IPC) qui, non seulement intégrera d'autres produits dans le panier de référence (500 produits et 900 variétés couverts) ainsi que de nouvelles pondérations, mais, en plus, couvrira les seize régions du Royaume. En outre, pour affiner l'analyse des prix à la consommation et en faire un instrument de politique monétaire, Bank Al-Maghrib, a élaboré un indicateur de l'inflation sous-jacente. Le principe de construction de cet indicateur consiste à confectionner à partir de l'indice des prix à la consommation un autre indice qui ne tient pas compte des chocs transitoires sur les prix et retrace de ce fait la tendance fondamentale de l'inflation.

Un autre travail sur la hausse de l'inflation en 2008 a été réalisé. Ce travail avait pour objet de dresser un état des lieux de la situation de l'inflation en 2008, en se basant sur l'évolution des principales composantes de l'indice du coût de la vie à fin décembre 2008. A l'opposé des années antérieures, l'année 2008 a été marquée par un retour des tensions inflationnistes. Ainsi, au terme de l'année 2008, l'indice global du coût de la vie a enregistré une hausse de 3,9%, soit le taux le plus élevé depuis l'année 1995, contre une moyenne de +1,8% entre 2003 et 2007. Cette évolution s'explique à hauteur de 79% par l'accroissement de l'indice des prix des produits alimentaires (+6,8%). Ces derniers ont été affectés par les fortes fluctuations qu'ont connues les prix des produits agricoles frais et qui influencent la variation de l'indice général. Les prix des produits non alimentaires n'ont, par contre, enregistré qu'une légère hausse de 1,4% contre une progression en moyenne de 1,6% au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, la question de l'endettement des ménages, particulièrement en matière de crédit à la consommation, a été actualisée, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes réalisées par Bank-Al-Maghrib et les bilans de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF). En 2007, l'encours des crédits à la consommation s'est accru de 37% pour atteindre 59 milliards de dirhams, contre une progression de 20% en 2006, représentant ainsi 13% du total des crédits à la clientèle des établissements de crédit. Rapporté au PIB, l'encours des crédits à la consommation a dégagé un ratio de 10% après 8% l'année dernière. Les sociétés de crédit à la consommation ont contribué à hauteur de 57% à l'encours des crédits à la consommation contre 63% un an auparavant. Le reste a été octroyé par les banques qui ont porté un intérêt particulier au développement de cette activité.

En 2007, l'encours brut des crédits accordés par les sociétés de crédit à la consommation s'est inscrit en hausse de 17,9% à 33,4 milliards, sous l'effet du développement de l'activité de crédit à la consommation et de l'expansion des opérations de location avec option d'achat (LOA), dont le montant s'est renforcé de 37,8% à 8,4 milliards de dirhams, toutefois à un rythme moins important que celui affiché l'année dernière (+41,3%). Cette décélération pourrait être liée aux nouvelles dispositions fiscales introduites par la Loi de Finances 2007 renchérissant la taxe sur la valeur ajoutée sur la location avec option d'achat de 10% à 20%. Les crédits à la consommation continuent à être dominés par les crédits non affectés qui en représentent 64%. Ces derniers sont, pour l'essentiel (97%), constitués de prêts personnels, le reliquat étant représenté par les crédits revolving. Pour ce qui est des crédits affectés, ils sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules (87%) et à l'équipement des ménages (13%).

5. ANALYSE DE LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

Les travaux de la Direction en matière de suivi et analyse de la conjoncture internationale au cours de l'année 2008 se sont articulés principalement autour de deux axes, à savoir, l'analyse de la conjoncture économique et financière internationale et le suivi du processus d'ouverture et de libre échange engagé par le Maroc.

5.1. Suivi de la conjoncture économique et financière internationale

En matière de suivi de la conjoncture économique et financière internationale, la DEPF a poursuivi l'analyse mensuelle de l'évolution des marchés financiers (marché des changes, marché obligataire, bourses,...) afin d'en déduire des enseignements pour l'économie nationale. Dans le même sillage, une fiche relative aux tendances récentes des marchés des matières premières (énergétiques, agricoles, métaux de base) est publiée périodiquement afin de circonscrire les enjeux pour l'économie marocaine.

Par ailleurs, le contexte économique international fait l'objet d'une analyse régulière, en particulier l'évolution de la crise financière internationale et ses conséquences sur les marchés financiers et l'économie réelle. A cet égard, une note sur l'impact de la crise financière sur l'économie nationale a été élaborée. Cette note a mis l'accent sur l'impact éventuel de la crise sur le système financier et les incidences possibles sur l'économie réelle.

5.2. Suivi du processus d'ouverture

Concernant le suivi du processus d'ouverture engagé par le Maroc, la position marocaine dans les négociations commerciales multilatérales a fait l'objet d'une analyse visant à établir un dispositif de suivi et de veille permettant de mettre en exergue l'évolution de la libéralisation commerciale dans le cadre de l'OMC et les implications qui en découlent pour l'économie nationale, à travers une comparaison des performances par rapport à un échantillon de pays émergents et concurrents du Maroc.

Dans le même sillage, une note relative à la politique commerciale extérieure du Maroc a été réalisée. Elle présente un bref aperçu sur les performances du commerce extérieur marocain et met en exergue les dimensions multilatérales et régionales de la politique commerciale extérieure de notre pays et les implications préliminaires de la politique de libre échange conduite jusqu'à présent. Elle examine aussi la question de la protection tarifaire et des réformes de modernisation entreprises par le Maroc pour évaluer les gains issus de l'ouverture commerciale.

Les relations bilatérales du Maroc avec ses principaux partenaires font l'objet d'une attention particulière avec l'élaboration de notes relatives aux relations de notre pays avec l'Espagne, la France, les Etats-Unis, la Turquie et l'Afrique Subsaharienne. Ces notes dressent l'état des relations commerciales, financières et institutionnelles avec ces pays ainsi que les perspectives futures de renforcement de la coopération bilatérale. De plus, un examen des divers accords de libre échange conclus par le Maroc a été conduit, et ce, dans le but d'identifier les opportunités que présentent ces accords en termes de supplément de commerce et d'investissement et de ressortir également les menaces qui y sont associées.

Par ailleurs, une note relative à l'intégration maghrébine a été élaborée. Elle a mis en évidence la configuration des échanges entre les pays du Maghreb et les facteurs structurels qui pénalisent la dynamique commerciale régionale. Cette note a permis d'estimer le coût du non Maghreb et a évalué le potentiel d'échange et d'investissements directs étrangers pouvant découler de la concrétisation de l'édifice maghrébin.

Les travaux portant sur l'examen de l'évolution des relations Maroc-Union Européenne se sont poursuivis, à travers des notes relatives au suivi de l'état d'avancement du

Plan d'action Maroc-UE et au statut avancé. Ces notes ont mis en lumière la dynamique des réformes accomplies par le Maroc qui lui a permis d'atteindre le statut avancé ainsi que les opportunités sectorielles qui se présentent dans le cadre du partenariat et les résultats préliminaires. Ces travaux concluent par des suggestions des voies de modernisation susceptibles de faciliter une plus grande imbrication des entreprises nationales dans les circuits de production et de distribution européens.

Le lancement de l'Union pour la Méditerranée a fait l'objet d'une analyse des conditions de la genèse du projet ainsi que sa portée en mettant en exergue sa valeur ajoutée qui réside d'abord dans l'élan politique qu'elle permet de donner à la coopération autour de la Méditerranée et dans la logique des projets qui constituent son originalité.

Parallèlement, plusieurs rapports d'organismes internationaux (FMI, Commission européenne, Union africaine...) ont fait l'objet d'un examen et d'une réaction en mettant en évidence les conséquences pour le Maroc.

6. COMPETITIVITE ECONOMIQUE

La compétitivité de l'économie nationale est une préoccupation constante de la Direction. Celle-ci a procédé à la réalisation d'un ensemble de travaux dont en a résulté des enseignements utiles quant aux politiques économique et commerciale à mener par notre pays dans le but d'accroître la pénétration des produits marocains sur les marchés extérieurs.

Aussi, ces travaux se sont inscrit autour des axes suivants : l'approfondissement du diagnostic de la compétitivité extérieure du Maroc, le positionnement de l'économie nationale au niveau mondial selon certains rapports d'organismes internationaux et le suivi et l'analyse de l'attractivité du Maroc pour les investissements directs étrangers.

6.1. Approfondissement du diagnostic de la compétitivité extérieure

Dans le cadre des travaux portant sur la compétitivité économique, une étude sur la compétitivité institutionnelle en matière d'exportations pour les secteurs du textile-habillement, l'artisanat, l'agro-alimentaire et les NTIC a été initiée, en collaboration avec un groupement de bureaux d'études "Ucotra Consulting Eurocif".

Ce travail a pour objet d'analyser l'environnement institutionnel des exportations, d'évaluer son rôle dans la compétitivité des exportations des quatre secteurs, d'apprécier l'impact des différentes réformes institutionnelles dans ce domaine et d'élaborer des axes de progrès et de les décliner en plan d'actions de mesures et de réformes à entreprendre pour améliorer la compétitivité institutionnelle des exportations de ces différents secteurs.

L'étude a décliné un schéma organisationnel de pilotage de la stratégie export et le plan d'actions. L'étude a recommandé ainsi la création de **Comité interministériel** sous la tutelle de la Primature et un **Comité de coordination export** et enfin des **groupes de travail**. La mission principale du premier Comité est l'orientation, l'évaluation, l'arbitrage, la prise des décisions et l'allocation des moyens nécessaires à la stratégie export. Le deuxième Comité aura pour mission de suivre les objectifs export, d'identifier et de lever les blocages et sera composé en particulier de représentants de plusieurs départements ministériels, des institutions impliquées dans la chaîne de valeur export ainsi que de représentants des associations professionnelles et du Patronat. Les **Groupes de travail** auront pour but essentiel d'assurer l'exécution des chantiers d'actions au niveau de chaque maillon de la chaîne de valeur.

Le plan d'actions prévoit aussi des mesures transverses et sectorielles par maillon de la chaîne de valeur export suivants : Conception ; Approvisionnement ; Production ; Conditionnement ; Logistique ; Promotion ; Formation ; Normalisation ; Veille et

information ; Financement, Assurance et Réglementation. Dans chaque maillon ont été identifiées à la fois les mesures applicables à l'ensemble des quatre secteurs étudiés (mesures transverses) ainsi que des mesures sectorielles.

6.2. Positionnement de l'économie nationale selon certains rapports

Le positionnement de notre économie au niveau mondial en matière de compétitivité et d'attractivité fait l'objet d'une évaluation régulière par certains rapports établis par différents organismes économiques et financiers internationaux.

Ces différents rapports témoignent des avancées réalisées par le Maroc à différents niveaux. En effet, selon le rapport du Forum Economique Mondial sur "la compétitivité mondiale", des progrès non négligeables ont été réalisés, notamment en matière de stabilité macroéconomique, de dépenses allouées à l'éducation, de la qualité de l'infrastructure ferroviaire, ... Le Maroc déploie aussi, selon le même organisme dans son rapport sur "la compétitivité du secteur de voyages et de tourisme", des efforts considérables pour le développement du tourisme, érigé en un des secteurs prioritaires dans la politique économique nationale. Notre pays dispose en outre, selon ce rapport, d'un régime favorable d'octroi de visas, d'une facilité de création d'entreprises ainsi qu'une efficacité en matière de marketing de destination. Des efforts sont à déployer, par contre, au niveau des infrastructures, notamment celles relatives au transport terrestre ainsi qu'au système de santé et d'hygiène.

En matière de réformes facilitant la pratique des affaires, le Maroc a réalisé, selon le rapport "Doing Business" de la Banque Mondiale, des progrès importants notamment au niveau de l'accès au crédit et de commerce transfrontalier. Ces progrès sont le résultat de la facilitation d'accès des emprunteurs aux renseignements utilisés par les banques pour établir leur degré de risque et de la simplification des documents obligatoires à l'import et à l'export, réduisant les délais d'importation.

Les efforts du Maroc en matière d'environnement des affaires sont également appréciés par ***l'Heritage Foundation*** dans son rapport sur "la liberté économique dans le monde". Ce dernier souligne les avancées du Maroc enregistrées au niveau de six des dix indicateurs de la liberté économique : liberté des affaires, liberté monétaire et liberté d'investir. Des efforts devraient se poursuivre au niveau de la liberté du travail, des droits de la propriété et de la lutte contre la corruption.

6.3 Suivi et analyse de l'attractivité du Maroc pour les IDE

Attractivité pour les IDE

Le suivi et l'analyse de l'évolution et des perspectives des flux d'IDE au niveau mondial et régional ainsi qu'au niveau national, par pays et par secteur, est réalisé sur la base du rapport de la CNUCED sur les investissements étrangers et des statistiques de l'Office des changes.

L'examen effectué à ce niveau a montré que le Maroc a entrepris d'importantes réformes qui lui ont permis d'accroître son attrait pour les IDE et d'améliorer son positionnement au niveau régional pour devenir parmi les premiers pays d'Afrique les plus attractifs d'IDE depuis 2000. L'Union Européenne demeure la principale source d'IDE vers le Maroc avec un retour marqué de certains pays arabes. Sur le plan sectoriel, l'immobilier et le tourisme sont depuis 2006 les principaux secteurs attirant les investissements étrangers.

Pour ce qui est des perspectives, l'attrait d'IDE aussi bien au niveau mondial qu'au Maroc serait fortement affecté par les conséquences de la crise financière mondiale et le ralentissement économique au niveau des principaux pays émetteurs d'IDE. Ce constat est confirmé d'ailleurs par les résultats de l'enquête « World Investment Prospects Survey » de la

CNUCED qui montrent une prudence des grandes sociétés transnationales dans leurs projets futurs d'investissement.

Expansion des IDE en provenance des pays en développement et du Maroc

Les déterminants de l'accélération remarquable des IDE émanant des pays en développement, notamment du Maroc, au cours des dernières années ont été appréhendés. Il s'est avéré que, constituant parfois l'unique moyen pour faire face aux barrières entravant les exportations, de tels investissements sont de nature à assurer de nombreux avantages aux entreprises des pays en développement. Il s'agit notamment de la conquête de nouveaux marchés, l'accès direct aux ressources naturelles à des prix compétitifs et le recours à une main d'œuvre bon marché. L'ensemble de ces avantages contribuerait naturellement à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de ces entreprises.

Concernant le Maroc, il a été constaté qu'il est devenu une source de nombreux investissements directs (2ème pays africains en 2006 selon la CNUCED), en particulier à destination de l'Afrique, et ce, parallèlement à son ouverture accrue sur l'économie mondiale et sa libéralisation progressive et ordonnée des mouvements de capitaux. La répartition sectorielle des IDE marocains montre la prédominance de quatre secteurs les banques, les télécommunications ainsi que les holdings.

Cette tendance d'accélération des investissements à l'étranger observée ces dernières années est appelée à se renforcer avec d'autres opérations d'investissement à l'avenir. Cette évolution est liée, d'une part, à l'ouverture accrue de l'économie nationale sur le marché mondial, notamment à travers les différents accords de libre échange signés par le Maroc ainsi qu'à la poursuite prévue de la libéralisation du compte de capital au cours des années à venir et, d'autre part, à la prise de conscience par les grandes entreprises des avantages à tirer de l'internationalisation.

7. EVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE

La DEPF a poursuivi, en 2008, ses efforts d'appréciation de l'action publique en matière de la politique économique et sociale. Les études réalisées ont porté essentiellement sur les politiques sectorielles rénovées, les secteurs de support ainsi que sur les différents autres secteurs sociaux.

7.1. Analyse des politiques sectorielles rénovées

Agriculture

Dans un contexte de plus en plus compétitif, l'agriculture marocaine fait face à de nombreux défis pour son développement dont en particulier, la nécessité de l'amélioration de la compétitivité de ses filières vulnérables aussi bien aux conditions climatiques qu'à la libéralisation des échanges extérieurs, ainsi que le renforcement de la compétitivité de ses filières performantes.

Afin d'appréhender les enjeux que l'agriculture marocaine affronte, et en accompagnement du lancement de la nouvelle stratégie agricole du Maroc, baptisée Plan Maroc Vert, un travail a été réalisé portant sur l'analyse des performances du secteur à la fois au niveau de ses filières vulnérables, en particulier la céréaliculture, et au niveau de celles compétitives, surtout en matière d'exportation, et ce tout en examinant la dimension régionale de la politique agricole. D'autre part, la chaîne de valeur du secteur, y compris les aspects transversaux la régissant, a été analysée.

Les principales recommandations issues de cette étude ont porté sur la nécessité pour l'agriculture marocaine de revoir ses orientations stratégiques, réformer ses institutions et

redéployer ses investissements sur des créneaux porteurs. Cela, à travers notamment la réduction des distorsions des prix et la libéralisation des marchés, la réforme de la politique foncière (sécurisation de la propriété pour améliorer l'accès à l'investissement) et de la politique de l'eau (incitations visant des productions à avantages comparatifs et moins consommatrices en eau), ainsi que le renforcement de l'intégration amont-aval des filières agricoles (promotion de la contractualisation des relations producteurs-transformateur...).

D'un autre côté, le secteur agricole a fait l'objet d'autres travaux ayant porté notamment sur l'examen de la situation des filières des produits de base, dont en particulier les viandes rouges et la production laitière, ainsi que l'analyse de la filière céréalière en se focalisant en particulier sur la Farine Nationale du Blé Tendre (FNBT). Ces travaux se sont inscrits dans le cadre de la recherche de mesures pour rationaliser l'intervention publique dans le soutien des prix à la consommation de ces produits face aux fluctuations des marchés mondiaux.

La méthodologie adoptée pour réaliser ces travaux a consisté pour le secteur céréalier, dans la perspective de la réforme du système de compensation y afférent, en l'analyse du marché céréalier dans toutes ses composantes, de la production à la consommation. Cette démarche a été également appliquée pour les autres filières de viandes rouges et du lait et ce pour faire ressortir les principaux indicateurs de performance de ces filières et leurs contraintes.

Les principales recommandations issues de ces études portent notamment, pour la filière céréalière, sur l'urgence de la réforme de la filière permettant l'amélioration de sa productivité et de sa compétitivité et ce à travers la rationalisation de sa protection à la frontière, un meilleur ciblage des incitations à la production pour assurer une meilleure allocation des ressources et facteurs de production. Concernant les filières de viandes rouges et du lait, les recommandations ont concerné la nécessité de l'amélioration de la productivité, de la qualité ainsi que de l'efficacité des marchés de ces filières pour les préparer à affronter la concurrence étrangère dans le cadre de la libéralisation des échanges agricoles (notamment avec les Etats-Unis). Il s'agit aussi de renforcer l'organisation professionnelle à l'amont de ces filières permettant sa meilleure intégration au niveau de la chaîne de valeur de ces filières.

Eau

Les études élaborées durant l'année 2008 concernant le secteur de l'eau au Maroc ont porté notamment sur l'analyse de la gouvernance de l'eau au Maroc. Ce travail a été élaboré en accompagnement du lancement par les pouvoirs publics de la nouvelle stratégie de l'eau axée sur la gestion de la demande et ce pour une meilleure gestion et préservation des ressources en eau. Le souci de préserver et de consolider les acquis de la politique de l'eau, en termes de mobilisation et de gestion de la ressource, se justifie par le poids économique et social que joue ce secteur au niveau national.

La méthodologie suivie a consisté, d'une part, à identifier les dysfonctionnements du système de gouvernance du secteur de l'eau au Maroc, à travers l'analyse de ce système, l'examen de la pertinence de la politique de gestion de l'offre et ce tout en mettant l'accent sur les retombées de cette politique et le nouveau système de gouvernance préconisé dans le cadre de la gestion de la demande. D'autre part, une analyse comparative avec les systèmes de gouvernance d'autres pays de la région MENA a été effectuée dans l'objectif de tirer les enseignements de ces expériences.

Les principales recommandations de cette étude ont porté notamment sur la nécessité de séparer les rôles de politique et planification sectorielle de ceux de réalisation et de gestion de l'infrastructure, de doter les agences de bassins hydrauliques de moyens financiers et

humains nécessaires pour l'accomplissement de leurs missions , de définir et de mettre en place un cadre réglementaire pour l'assainissement en milieu rural, d'impliquer davantage le secteur privé à travers des partenariats public-privé dans la gestion du service de l'eau, de renforcer la solidarité inter-régionale en matière d'accès à l'eau (transferts d'eau des régions excédentaires vers celles déficitaires) et enfin, d'assurer un développement territorial équilibré en matière d'eau (développement des zones bour).

Pêches maritimes

Concernant le secteur des pêches maritimes, les travaux réalisés pendant l'année 2008 ont porté en premier lieu sur l'enrichissement de la note sur « le secteur des pêches et de l'aquaculture dans le nouveau contexte » et ce en ajoutant les axes relatives à l'analyse du potentiel du marché marocain des produits de la mer, le benchmarking international pour le secteur de l'aquaculture tout en tirant les enseignements nécessaires pour l'édification d'une branche aquacole solide au Maroc, et l'intégration du programme de mise à niveau de la pêche artisanale financé par le MCC.

La démarche adoptée pour réaliser ce travail a consisté, dans un premier temps, en l'examen des tendances à l'échelle mondiale avant d'analyser la situation du secteur au niveau national et ce afin de pouvoir schématiser le contexte général d'évolution du secteur et d'évaluer les niveaux de performance enregistrés. Ensuite, le secteur a été analysé par la méthode de la chaîne de valeur permettant de localiser, aux différents maillons, les faiblesses qui limitent ses performances et les opportunités qui s'offrent. Enfin, une évaluation de la politique de développement du secteur a permis de juger dans quelles mesures les objectifs et les actions entreprises répondent aux besoins du secteur et de dégager des propositions susceptibles de contribuer à atteindre les objectifs de développement recherchés.

Les recommandations dégagées de cette étude ont mis l'accent sur la nécessité de concevoir une politique intégrée de gestion de la ressource halieutique qui devrait se baser notamment sur la mise en place de plans d'aménagements pour l'ensemble des pêcheries et sur le renforcement de la politique du contrôle en mer et pendant les déchargements et ce sans négliger les liens qui existent entre les composantes économique, sociale, environnementale et institutionnelle du secteur. De plus, la nécessité de la restructuration de l'amont du secteur des pêches qui a été également relevée constitue une condition primordiale pour la réussite des programmes de développement du secteur et pour l'attractivité des investissements, en particulier d'origine étrangère.

D'un autre côté, et sur la base des potentialités énormes dont dispose le secteur aquacole marocain, l'édification d'une branche aquacole a été jugée pertinente et ce à condition de lever les contraintes qui entravent son développement. Ces contraintes concernent notamment le manque de politiques gouvernementales fortes qui favorisent le développement de cette activité au niveau national, l'absence d'institutions publiques efficaces, la faible disponibilité des intrants alimentaires relatives aux systèmes de production, l'absence de mesures favorisant la participation financière des investisseurs privés et les difficultés d'accès au financement pour des projets à une échelle commerciale.

Mines

Le secteur des phosphates occupe une place primordiale dans l'économie nationale. Cette importance est perceptible à travers sa contribution importante aux équilibres macro-économiques du pays. En effet, le secteur réalise près de 5% des investissements nationales et participe dans la formation du Produit Intérieur Brut à hauteur de près de 5% et dans les exportations du pays avec une moyenne annuelle de 15 à 20%. A ceci s'ajoute ses retombées bénéfiques sur le développement régional et rural à travers la construction d'infrastructures

économiques et sociales et les emplois indirects estimés à près de 30.000-50.000 emplois. Le secteur a également des effets d'entraînement importants au niveau d'autres secteurs notamment le secteur des transports (routier, ferroviaire et maritime) et celui de l'énergie électrique.

Eu égard à l'importance stratégique du secteur, la DEPF a réalisé une étude portant sur les mutations profondes et les perspectives du secteur des phosphates et dérivées. Cette étude qui s'est basée sur une analyse fine des performances du secteur, des tendances lourdes au niveau mondial et du positionnement concurrentiel du Maroc a permis d'apprécier le nouveau repositionnement stratégique de l'OCP. En effet, l'analyse des performances du secteur permet de constater une forte dynamique enclenchée au cours de ces dernières années permettant de conforter le leadership du Maroc sur le marché mondial des phosphates et dérivés.

L'étude a démontré, toutefois, qu'en dépit des avantages compétitifs dont bénéficie le Maroc (plus de 50% de la réserve mondiale des phosphates, structure géologique favorable, diversité des substances minérales...), le secteur doit prendre en considération certaines tendances qui se dessinent aujourd'hui (intégration croissante des principaux acteurs du marché mondial...) et faire face à une concurrence qui s'annonce de plus en plus vive. A la lumière de ce diagnostic stratégique, un ensemble de recommandations ont été émis portant notamment sur l'accélération du programme d'investissement de l'OCP, la conclusion de joint-ventures avec des partenaires de renommée internationale, l'attraction des investissements directs étrangers au niveau de la nouvelle plate-forme de Jorf Lasfar.....

Industrie

Dans le cadre du suivi du secteur de l'industrie qui joue un rôle important dans le développement économique et social du pays, la DEPF a réalisé une étude qui a tenté d'appréhender la dynamique démographique des entreprises industrielles au Maroc. Ce travail s'est basée sur une analyse statistique approfondie des indicateurs relatifs à la natalité, la mortalité et la survie des entreprises qui sont considérées comme une mesure de performance des politiques suivies par les pouvoirs publics dans le domaine de l'encouragement de création de nouvelles unités, de soutien du parc d'entreprises existantes et la réduction des échecs qui conduisent à la cessation d'entreprises.

Il ressort de cette étude que si les petites et moyennes entreprises affichent des taux de créations d'entreprises plus élevés, elle révèle aussi que ce sont ces mêmes entreprises qui connaissent les taux de mortalité les plus élevés. La taille, l'organisation, la structure, la gestion, la main d'œuvre, les difficultés d'accès aux marchés et capitaux, le manque d'expériences sont autant de facteurs qui peuvent expliquer la vulnérabilité et la disparition facile de ces petites et moyennes entreprises.

Habitat et Urbanisme

Erigé en priorité nationale, le secteur de l'habitat a bénéficié ces cinq dernières années d'une attention particulière notamment en terme de lutte contre l'habitat insalubre et de rapprochement entre l'offre et la demande en logement. Ces efforts ont contribué à insuffler une dynamique importante dans le marché de l'immobilier permettant, pour la première fois, un recul du déficit en logement de 1,24 million d'unités en 2002 à près de 984.000 unités en 2008.

Ainsi et dans le cadre du suivi-évaluation de la politique gouvernementale dans ce domaine, la DEPF a réalisé une étude portant sur l'évaluation des impacts de la nouvelle stratégie de logement au Maroc lancée en 2003. S'appuyant sur les outils de modélisation développés au sein de la direction, cette étude a permis d'appréhender les effets de

l'intervention de l'Etat dans le financement des investissements alloués au secteur de logement tels qu'ils sont programmés dans le CDMT, d'une part, sur les performances du secteur, et d'autre part sur les autres variables macro-économiques. Cette étude a permis de révéler que les impacts macroéconomiques des programmes d'habitat social sont nettement positifs bien que dégressifs avec le temps pour la plupart des variables. Les résultats évalués au niveau des valeurs ajoutées, de l'emploi, des revenus et de l'épargne dépassent largement le coût des investissements consentis dans le secteur.

Dans ce même sillage, une deuxième étude a tenté d'analyser les causes et les impacts de la spéculation dans le secteur de l'immobilier et de proposer des mesures à même de faire face à la prolifération du phénomène. En effet, si les efforts accomplis par les pouvoirs publics en terme de rapprochement entre l'offre et la demande en logement ont produit des résultats satisfaisants, il n'en demeure pas moins que les insuffisances en matière de régulation du marché immobilier ont créé un climat favorable à la spéculation ce qui risque de compromettre ces efforts. Ainsi et après avoir mis en exergue les principaux efforts des pouvoirs publics et certains résultats, l'étude a permis d'identifier les facteurs explicatifs de la spéculation, d'appréhender ses effets négatifs et d'émettre certaines propositions visant à lutter contre cette pratique illicite.

7.2. Analyse des politiques sectoriels supports

Energie

Le Maroc, pays non producteur du pétrole, dépend à plus de 95% de l'extérieur pour son approvisionnement en pétrole brut qui représente 61% de sa consommation énergétique. La flambée des cours du pétrole en 2008 a engendré une facture énergétique de 71 milliards de dirhams et une charge de compensation de 23 milliards de dirhams visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et sauvegarder la compétitivité de l'économie. De ce fait, il subit une forte dépendance énergétique accentuée par une conjoncture pétrolière mondiale marquée par l'instabilité des cours de pétrole, la fluctuation des cours de dollar, les tensions géopolitiques et la croissance soutenue de la demande mondiale en particulier celle des pays émergents (Chine, Inde, ...).

Ainsi et dans le cadre de son suivi-évaluation de ce secteur aux multiples enjeux, la DEPF a élaboré une étude portant sur la situation financière de l'ONE et la problématique de financement dans le secteur de l'électricité. L'analyse financière de cet établissement public a révélé une situation de sous-capitalisation de l'entreprise, avec un fonds de roulement et une trésorerie nette négatifs sur les deux dernières années. De ce fait, ces difficultés financières compromettent la capacité de l'Office à contribuer aux investissements du secteur estimés à plus de 10 milliards de DH par an.

Sur la base de ce diagnostic approfondi, l'étude a proposé des pistes de progrès s'articulant autour de la nécessité d'accélérer la restructuration financière de l'ONE et l'adoption du projet de loi portant sur la libéralisation progressive du marché électrique et de renforcer le partenariat public privé dans le secteur afin d'effectuer un effet de levier à partir des fonds publics et mobiliser les financements privés nécessaires pour soutenir la forte demande d'électricité.

Logistique

Pour un pays dont l'avantage comparatif est lié à la géographie, la logistique devient un élément important dans une économie de plus en plus concurrentielle. En effet, une logistique performante contribue à réduire les coûts des transactions, à améliorer l'efficacité des échanges internationaux et à renforcer la capacité d'attractivité du pays.

Consciente de l'intérêt que revêt ce secteur dans le processus d'ouverture de l'économie marocaine, une étude réalisée par la DEPF a permis d'analyser la problématique de la logistique du commerce au Maroc qui constitue un facteur déterminant de compétitivité des exportateurs marocains et d'attraction des investissements extérieurs. Après un rappel des principales tendances de la logistique du commerce au niveau international marquée par la forte croissance du trafic de marchandises en raison de l'expansion du commerce mondial, cette étude a dégagé les principaux défis et dysfonctionnement de la logistique interne et externe au Maroc.

En effet, le diagnostic de la situation a permis de constater que le Maroc est relativement en retard par rapport à ses concurrents directs sur le marché européen. Le prix, le délai et la faible qualité du transport interne constituent les principales contraintes du secteur. Le transport intermodal, quant à lui, commence à peine à se développer avec notamment un déclin progressif du transport ferroviaire pour les marchandises hors vrac.

A la lumière de ce diagnostic, des voies d'amélioration ont été proposées portant notamment sur le développement d'une offre de transport routier répondant aux exigences de qualité et de fiabilité nécessaires au développement du commerce et de l'industrie, la réduction des coûts et des délais de la traversée du détroit à travers la révision de la tarification, l'incitation au développement des services logistiques (plates-formes, prestataires) à proximité des principaux ports du pays (Casablanca, Tanger, Nador, Agadir)...

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Durant l'année 2008, les travaux élaborés concernant le secteur des NTIC ont porté, dans un premier temps, sur l'analyse de la délocalisation des activités de services au Maroc à travers l'examen de l'état des lieux et des opportunités qu'offre ce créneau. Cette étude s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le secteur de l'offshoring qui est considérée comme le fer de lance de la nouvelle politique industrielle du Maroc. C'est l'un des huit secteurs sur lesquels le Plan Emergence mise pour accélérer le rythme de la croissance et faire du Maroc une plate-forme d'investissement et d'exportation attractive et compétitive. La stratégie Offshoring-Maroc ambitionne de positionner le Maroc comme leader dans le secteur au niveau de l'espace euro-méditerranéen.

Cette note s'est attelée à présenter les principales tendances du secteur des services délocalisés « offshoring » au niveau mondial, à analyser l'état des lieux des activités de services délocalisés au Maroc. Ensuite, une analyse du plan préconisé pour le développement de ces activités et l'étude de différentes expériences étrangères dans le secteur ont été effectuées. Enfin, des pistes d'amélioration ont été proposées dans le but de surmonter les dysfonctionnements qui freinent le développement du secteur. Il s'agit essentiellement de l'absence d'une loi sur la protection des données personnelles, de l'inadéquation entre les formations et les besoins du secteur, de la pénurie des ingénieurs en informatique qui génère la hausse de leurs salaires, de l'absence d'un système de veille concurrentielle pour le secteur, de l'absence d'une professionnalisation dans les métiers de services délocalisés, du taux élevé du turn-over dans l'activité des centres d'appels, et du déficit dans la maîtrise des langues étrangères.

Sur un autre plan, et dans le but d'apprécier les effets de la crise financière et économique sur le secteur de l'offshoring, une note qui retrace les évolutions du secteur au niveau international et national ainsi que les perspectives du secteur de l'offshoring marocain face à la crise économique Mondiale a été élaborée. Cette note a été conclue par des mesures qui méritent d'être prises et qui s'articulent autour de l'adoption d'un plan de formation de rattrapage pour améliorer l'adéquation des formations avec les besoins du secteur, de la mutualisation de la promotion pour l'ensemble des zones d'accueil et de la mise en

application de l'arsenal juridique lié aux aspects numériques notamment la protection des données personnelles qui devrait être accélérée.

Par ailleurs, et afin d'accompagner la réflexion lancée au sein du Ministère de l'Economie et des Finances sur les répercussions de la crise financière et économique mondiale sur l'économie marocaine, la DEPF a élaboré un ensemble de travaux sectoriels portant notamment sur les secteurs de l'automobile, du textile-habillement, du tourisme et des phosphates. Le but recherché étant d'établir dans un premier temps un diagnostic approfondi des secteurs concernés, de mettre en place un système de veille sectorielle et concurrentielle, d'élaborer des scénarii d'impact ainsi que de préparer l'avis du Ministère sur les mesures et actions à entreprendre afin d'atténuer les effets de cette crise.

7.3 Evaluation des politiques sociales

Dans le domaine du social, les principaux travaux de la DEPF en 2008 ont concerné l'Education et la Formation Professionnelle, l'emploi, la santé, les filets sociaux de sécurité, les classes moyennes et l'analyse qualitative de la pauvreté.

Education et formation professionnelle

Dans le cadre du suivi des réalisations du système éducatif, un bilan pour l'année 2007-2008 a été dressé en mettant en exergue les difficultés et les gaps à combler notamment en matière de gouvernance et de qualité du système éducatif.

La DEPF s'est également intéressée aux performances du système éducatif et a étudié et synthétisé dans ce sens le rapport du Conseil Supérieur de l'Enseignement qui a dressé un bilan complet de l'état du système éducatif au Maroc. Une synthèse des principales dispositions du Plan d'Urgence « Najah » 2009-2012 qui vise à améliorer les performances du système éducatif sur le plan quantitatif et qualitatif a également été établi.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les travaux réalisés ont concerné le bilan des réalisations du secteur de la formation professionnelle pour l'année 2007-2008 et l'analyse des principales dispositions du plan d'urgence 2009-2012.

Suivi et analyse du marché du travail

Dans le domaine de l'emploi, les travaux de la Direction ont concerné le suivi et l'analyse des indicateurs du marché du travail, à travers le recensement et l'analyse des programmes de promotion de l'emploi établis dans le cadre des Initiatives-Emploi (Taahil, Idmaj, Moukawalati) ainsi que l'impact des grands projets structurants lancés ces dernières années (offshoring, plan émergence, tourisme...).

Dans le cadre de la coopération avec la Banque Mondiale, la Direction a réalisé une synthèse du Rapport de la Banque Mondiale « genre et emploi » et a contribué à la réalisation du rapport sur le « Développement des compétences et protection sociale dans le cadre d'une stratégie intégrée pour la création d'emplois ».

Ce dernier, visait l'approfondissement de l'analyse des enjeux du marché de l'emploi et le rôle des politiques axées sur l'éducation et la protection sociale dans le contexte d'une stratégie pluriannuelle de création d'emplois à travers trois composantes : L'accumulation des facteurs de production (politiques d'éducation et de formation), la croissance de la productivité (liée à l'efficacité externe de l'enseignement supérieur et la formation professionnelle) et l'appropriation privée (politiques de protection sociale à travers les Programmes Actifs du Marché du Travail, les programmes de sécurité sociale et les programmes d'assistance sociale).

La Direction a également présenté ses remarques sur les propositions de la Fédération Nationale des Entreprises de Travail Temporaire sous forme d'une plateforme de 30 propositions pour organiser le travail temporaire. Ses remarques ont porté essentiellement sur le contexte et les axes de propositions de cette plateforme.

Santé

Dans le domaine de la santé, la DEPF a assuré le suivi des principales réalisations dans le domaine sanitaire et plus particulièrement au niveau des indicateurs (encadrement sanitaire, offre de soins, mortalité maternelle et infantile, espérance de vie à la naissance..) et des principaux programmes sanitaires (santé maternelle et infantile, planification familiale...).

Un intérêt particulier a été accordé à la nouvelle politique de santé et notamment à l'analyse des dispositions du Plan d'Action Stratégique 2008-2012 dont la mise en place s'inscrit dans le contexte d'accélération du rythme de réalisation des réformes et de dépassement des difficultés actuelles dont souffre le système de santé.

En matière de financement, un travail a été réalisé sur les performances du système de santé via l'analyse de l'évolution des dépenses publiques de santé parallèlement avec les principaux indicateurs sanitaires et les disfonctionnement en matière de financement.

Filets sociaux de sécurité : expériences internationales en matière de transferts monétaires conditionnés et inconditionnés

Au niveau international, un recours de plus en plus important aux transferts monétaires ciblés (pouvant atteindre jusqu'à 6% du PIB) comme moyen de lutte contre la pauvreté est à relever. Ceux-ci permettent non seulement de réduire plus efficacement la pauvreté, mais également de réaliser des économies budgétaires et de contribuer à l'amélioration du capital humain des populations pauvres puisqu'ils sont en général conditionnés à la scolarisation et l'amélioration des soins de santé.

Dans ce contexte, La DEPF a réalisé en 2008 une étude portant sur les expériences internationales en matière de filets sociaux de sécurité. L'étude de ces expériences a permis de tirer les enseignements nécessaires pour le gouvernement en particulier au niveau de la recherche d'alternatives au système actuel de compensation. Les pays concernés par l'étude sont : le Mexique, le Brésil, le Chili, l'Indonésie et la Turquie où les programmes de transferts ont entraîné une amélioration des indicateurs relatifs à l'éducation, à la santé et au travail des enfants, en plus de l'impact positif exercé sur le niveau de pauvreté et d'inégalité.

Lancement de la réflexion sur le développement des classes moyennes au Maroc

La situation des classes moyennes se retrouve au cœur de nombreux débats contemporains, comme les questions de pouvoir d'achat, des performances redistributives du système socio-fiscal ou plus généralement de l'insécurité économique et sociale. Dans ce contexte, la DEPF a contribué à l'initiation d'une réflexion sur l'identification de la classe moyenne et sur les mesures à entreprendre par les pouvoirs publics en faveur de son développement au Maroc. Cette réflexion tente de mettre l'accent sur les politiques qui peuvent servir de leviers de développement des classes moyennes.

La DEPF s'est inspirée de la méthodologie de l'OCDE pour définir les classes moyennes au Maroc. Ce travail se poursuivra en 2009 pour développer le cadre théorique de la classe moyenne et de proposer les mesures appropriées pour l'émergence de cette catégorie de la population.

Suivi et analyse qualitative de la pauvreté

Le taux de pauvreté relative au Maroc a atteint 9% en 2007, en recul de 6,3 points par rapport à 2001. En conséquence, 1,7 million de marocains sont sortis de la pauvreté et 1,2 million ont échappé à la vulnérabilité. Cette baisse de la pauvreté a concerné aussi bien milieu urbain que le milieu rural avec des taux respectifs passant de 7,6% à 4,8% en milieu urbain et de 12,7% à 23,6% en milieu rural entre 2001 et 2007.

Dans le cadre du suivi de la pauvreté au Maroc, la DEPF a participé au débat sur «Le modèle de croissance marocain et ses répercussions sur la pauvreté» à l'Observatoire National de Développement Humain. Ce débat a porté sur les concepts, outils de mesure, modélisation et analyse des impacts des politiques, d'une part, et sur les modalités d'intégration des objectifs de lutte contre la pauvreté dans les politiques publiques à tous les niveaux de gouvernance (local, régional et national) d'autre part.

Plusieurs travaux ont été élaborés dans ce sens. Il s'agit de la « Pauvreté : concept et mesures », de « la relation entre Pauvreté, croissance et inégalités ». Un travail a également été réalisé sur les « indicateurs de pauvreté et conditions de vie des enfants ».

Compte tenu de l'importance du phénomène de la pauvreté au Maroc, un intérêt de plus en plus important est accordé à l'analyse des facteurs explicatifs de la pauvreté et de la mobilité des ménages. La DEPF s'est intéressé à cet aspect via l'analyse de l'étude la Banque Mondiale « se soustraire à la pauvreté au Maroc » et dont l'objet était de comprendre comment des personnes réussissent à sortir de la pauvreté ou restent prises au piège de la pauvreté chronique. Elle a permis de dégager des recommandations de politique permettant d'agir favorablement sur la pauvreté au Maroc et de soutenir les efforts de l'INDH.

7.4. Appréciation de la dynamique régionale

L'évaluation et le suivi de l'état du développement régional dans le contexte actuel s'avèrent indispensables pour la réussite des politiques macroéconomiques et sectorielles. Ce suivi passe inexorablement par l'analyse des indicateurs socioéconomiques régionaux. Dans ce sens, la DEPF a réalisé trois monographies régionales. Il s'agit de:

- **Tanger Tétouan:** Un pôle régional émergent. L'objectif est d'identifier les atouts et les contraintes au développement durable de cette région afin de déceler les foyers économiques prometteurs qui présentent des avantages comparatifs importants et d'analyser les principaux changements structurants que connaît la région afin de mettre en valeur ses potentiels naturels et humains et ce, dans le contexte de l'amélioration de la compétitivité nationale.
- **Souss-Massa-Drâa:** Atouts, contraintes et perspectives du développement régional. L'objet de ce travail est d'identifier les principaux avantages socioéconomiques et les principales contraintes qui pourraient entraver les perspectives d'un développement intégré et dynamique de la région.
- **L'Oriental :** Atouts, contraintes et perspectives de développement d'une région frontalière. Ce travail vise à présenter le potentiel du développement économique de la région et dégager les principales contraintes ainsi que les perspectives et les priorités d'un développement intégré de l'Oriental.

En vue d'approfondir l'examen de la question régionale, la DEPF a procédé à l'élaboration d'une note sur le développement socioéconomique régional durable : Quel système de péréquation interrégionale équitable? Cette étude a permis de mettre en exergue des inégalités interrégionales et de construire un indicateur synthétique de péréquation en vue de classer les régions suivant leur niveau de développement afin d'asseoir une politique régionale équilibrée et harmonieuse à défaut d'être égalitaire. Des simulations afin d'apprécier

les mutations de développement régional inhérentes aux mesures de répartition équitable de la couverture des services de base ont été également introduites au niveau de cette étude.

De plus une cartographie socio-économique régionale qui retrace la situation socio-économique des régions en 2006 suivant leurs positionnements par rapport à la cartographie a été élaborée. Ainsi, ces régions ont été segmentées en six groupes homogènes révélant un déséquilibre en terme de développement humain entre les régions.

Une autre étude sur les Finances des régions : un état des lieux a été élaboré. L'objectif de ce travail est d'analyser les charges et ressources des collectivités locales présentées par région économique. Ainsi, il s'avère que l'allocation des ressources financières a tendance à soutenir les régions fortes sur le plan économique et ayant un potentiel de développement considérable.

PARTIE III : DEVELOPPEMENT DES PROJETS D'APPUI

S'inscrivant dans le processus du renforcement des outils et instruments d'analyse, la DEPF a poursuivi le développement de ses projets d'appuis. L'année 2008 a été caractérisée par le développement de trois axes majeurs. Il s'agit des techniques d'évaluation économique des projets, celles de simulation des politiques économiques ainsi que les méthodes de collecte et de traitement statistique

La DEPF a veillé également au renforcement et à l'amélioration de son rayonnement à travers le renforcement des jalons de coopération au niveau national et international.

1. ANALYSE DE LA RENTABILITE DES PROJETS

Dans le cadre de développement et d'amélioration des instruments d'analyse économique, une étude s'insérant dans une série de travaux qui converge vers l'instauration d'éléments de base pour l'évaluation économique des projets, sur le calcul d'un taux d'actualisation des projets d'investissement public a été réalisée. Ce taux, qui explique la substitution entre le futur et le présent, traduit l'effort consenti aujourd'hui par la collectivité pour garantir les enjeux de l'avenir. En effet, il permet de ramener les flux économiques (avantages et coûts) répartis le long du cycle de vie d'un projet à une base comparable.

Trois approches ont été mises à contribution dans l'estimation du taux d'actualisation. La première, résultante de l'effet d'éviction occasionné par les projets publics, considère le taux d'actualisation comme étant le coût d'opportunité du capital. Cette méthode a permis de déterminer un taux d'actualisation différencié par nature d'investissement. Le taux global ainsi calculé concorde avec le taux privilégié par la Banque Mondiale dans l'évaluation économique des projets relatifs aux pays en voie de développement (entre 10 et 12%).

La deuxième approche est née du fait que, à l'équilibre, le taux de préférence pour le présent devrait coïncider avec la rentabilité de l'épargne investie dans le système productif c'est-à-dire avec le taux d'intérêt du marché. Cette approche, en dépit du fait qu'elle concorde avec l'esprit même du taux d'actualisation, est entravée par la nature volatile de ce taux qui est à l'encontre du principe tutélaire et unique (du moins dans un proche horizon) du taux d'actualisation.

La dernière approche consistait à utiliser le taux qui maximise la satisfaction totale retirée par tous les consommateurs des générations actuelles et à venir à savoir l'utilité collective. Cette approche semble la plus adaptée au contexte national du fait qu'elle incorpore la notion de solidarité et d'équité intergénérationnelle (un taux de préférence pure pour le présent faible) ainsi que le souci du développement durable (taux décroissant à long terme) et la tendance vers le choix de projets à effet structurel pour l'économie nationale (niveau bas proche du taux de marché). Par ailleurs, c'est un taux tutélaire appliqué de manière uniforme aux projets d'investissements tous secteurs d'activité confondus.

2. PERFECTIONNEMENT DES OUTILS DE SIMULATIONS DES POLITIQUES ECONOMIQUES

Durant l'année 2008, la DEPF s'est attelé à poursuivre le développement des outils de modélisation et le renforcement des capacités en matière d'analyses d'impact. Dans ce cadre, les travaux réalisés ont concerné notamment le modèle d'équilibre général calculable et certaines maquettes multisectorielles.

Ainsi, la DEPF a centré ses efforts en 2008 autour de l'achèvement des travaux de mise en place de la maquette macroéconomique annuelle construite sur la base des nouvelles données des comptes nationaux (base 1998). L'objet de ce chantier d'investigation était

d'intégrer les informations les plus récentes en vue de mieux traduire les enchaînements conjoncturels de notre économie et de répondre à des interrogations plus spécifiques notamment celles de l'impact du revenu agricole sur l'activité économique dans son ensemble. Il convient également de préciser que cette maquette retient un équilibre ressources-emplois à un seul produit, mais tout en tenant compte d'une particularité dont la spécification conditionne les enchaînements macroéconomiques qui sous tendent la formation de la croissance au Maroc. Il s'agit des conséquences des fluctuations de la campagne agricole sur la croissance à travers l'effet revenu sur la consommation des ménages et sur les importations.

La structure générale de cette maquette, de type agrégé, reproduit l'essentiel des mécanismes de détermination du niveau de l'activité économique réelle représentée par les principales variables macroéconomiques, enrichie par le bloc des finances publiques et des prix. Sa conception de base, décrivant l'économie marocaine à travers des équations traduisant les comportements des agents économiques (entreprises, ménages, Etat et reste du monde), s'appuie sur l'interférence des facteurs aussi bien de demande que d'offre qui conditionne l'équilibre global des ressources et des emplois.

Les travaux ont également porté courant 2008 sur la réalisation des derniers ajustements et tests sur la maquette pour améliorer ses résultats en variantes et prévisions et s'assurer de leur conformité avec, d'une part, la théorie économique et, d'autre part, les caractéristiques de l'économie marocaine. Par la suite, un document explicatif de la maquette a été rédigé et a été remis aux cadres de la DEPF avec un guide d'utilisation leur facilitant la manipulation de cet outil. Par cette démarche, un scénario de prévision du cadre macroéconomique a été réalisé sur la période 2008-2012. L'analyse de ce scénario médian de croissance a fait l'objet d'une note décrivant les hypothèses sur lesquelles nous nous sommes basées et les résultats obtenus.

Par ailleurs, des scénarii alternatifs ont été construits à l'aide de la nouvelle maquette. Ces scénarios ont pour objet d'illustrer les ordres de grandeurs associés aux différents aléas qui pourraient nourrir quelques inquiétudes quant à l'évolution de l'activité économique au Maroc au cours des années à venir. Ces aléas sont liés, notamment, au développement de la conjoncture au niveau international, fortement perturbée. Les différents scénarios alternatifs, portant notamment sur les impacts sur notre économie d'un affaiblissement plus accentué que prévu de la demande étrangère adressée au Maroc, d'un relâchement des cours internationaux du baril de pétrole, d'un recul des transferts des marocains résidents à l'étranger ou de l'activité touristique, ont fait l'objet d'une note.

D'autres études à caractère économique répondant à des problématiques spécifiques à l'économie marocaine ont également fait parti des travaux réalisés. Il s'agit des notes relatives à la subvention des prix des produits pétroliers, au comportement des transferts des résidents marocains en Europe face aux modifications de la conjoncture de leurs pays d'accueil et à l'intensité de l'inertie de l'emploi dans les secteurs de l'économie marocaine.

Parallèlement, certaines prévisions ponctuelles ont été élaborées sur la base des nouveaux comptes nationaux à l'aide des modèles statistiques comme les modèles ARIMA ou les modèles VAR. Ces modèles sont régulièrement mis à jour en fonction de la disponibilité des données.

Le second axe a été consacré à l'actualisation et au développement des modèles et maquettes pour l'étude des impacts de quelques mesures de politiques économiques :

- Un modèle d'équilibre général calculable pour l'analyse des effets de certaines politiques fiscales retenues dans les Lois de Finances 2009 et 2010. Il s'agit, en effet, de la baisse du taux d'imposition du revenu des ménages et d'autres mesures dérogatoires liées à la TVA.

- Une maquette multisectorielle pour l'évaluation des effets d'entraînements d'une variation de la demande intérieure d'un ou plusieurs produits sur l'activité sectorielle. Il s'agit de calculer les coûts cumulés et multiplicateurs sectoriels et globaux de la production, du revenu et de l'emploi.
- Une maquette à deux secteurs productifs : un petit secteur faisant l'objet de la réforme et un grand secteur représentant le reste de l'économie. Celle-ci permet d'appréhender les conséquences macroéconomiques d'une réforme pro-concurrentielle qui consistante à la diminution du taux de marge du secteur réformé sur le reste de l'économie.

Parallèlement, la Direction effectue constamment des mises à jour de tous les instruments en fonction de la disponibilité des données. Ainsi, avec la publication des nouvelles données statistiques notamment celles relatives aux nouveaux comptes nationaux, la DEPF se focalise actuellement sur l'actualisation des différentes maquettes et modèles d'équilibre général calculables dont elle dispose. Le résultat escompté est d'adapter les bases de données de tous les instruments du service aux données de l'année 2007. Cette tâche exige plusieurs traitements et modifications aux données brutes (MCS, TES, TEE...) avant de les insérer dans les différentes bases de données.

3. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

L'action de collecte et de mise à jour de la banque de données MANAR est une action qui se fait en permanence, car il s'agit d'assurer la continuité d'un patrimoine informationnel qui remonte à 10400 séries dont 2139 sont infra-annuelles.

Ainsi, et pour répondre aux orientations globales de la Direction à savoir le développement de l'information relative au genre et de l'information régionale, il a été procédé à un recensement des besoins des différents utilisateurs. L'analyse de ces besoins a fait ressortir que les travaux menés par la Direction sont devenus de plus en plus exigeants en termes de qualité et de détail de l'information, ce qui nécessite le renforcement des relations de partenariat d'échange d'information.

Par ailleurs, les travaux engagés en matière de traitement et d'analyse des données se sont essentiellement articulés autour des points suivants : l'analyse de la rentabilité économique des projets, l'étude monographique des régions économiques, l'analyse des dynamiques régionales et l'élaboration des tableaux de bord.

De plus, le traitement de l'information est une étape continue et essentielle dans l'alimentation et la mise à jour de la banque de données MANAR. Il consiste à effectuer des traitements d'harmonisation des séries, en cas de changement de structure ou de définition, et des calculs d'indicateurs demandés par les utilisateurs.

Concernant la génération des tableaux de bord, l'année 2008 a connu la réalisation des d'un tableau de bord mensuel, d'un tableau de bord trimestriel de la conjoncture internationale en plus des tableaux de bord macro-économique, finances publiques, sectoriel et social.

4. COOPERATION ET RAYONNEMENT DE LA DIRECTION

Les échanges avec l'extérieur seront renforcés suite aux diverses sollicitations de plusieurs partenaires. Un programme de coopération est en cours avec la Banque Mondiale, dont la première action portant sur une formation en renforcement des capacités sur le thème : Budgétisation sensible au genre, analyse et bonnes pratiques : Liens politiques publiques - Budgets - Programmes sectoriels, a été réalisée du 21 au 22 octobre 2008.

En outre, plusieurs délégations de pays amis ont sollicité la Direction pour des visites de travail autour de la budgétisation sensible au genre. Il s'agit de la visite de la Délégation Sénégalaise au Maroc du 27 au 29 mai 2008, de celle Palestinienne au Maroc du 22 au 24 octobre 2008 et enfin la présentation de l'expérience marocaine du budget genre à la délégation indonésienne le 27 juillet 2008.

Coopération avec la Banque Mondiale

- Montage du projet de demande de financement au fonds japonais JDSF en coopération avec la Banque Mondiale : élaboration de la fiche projet, synthèse des projets de l'Association El Kheir Mtouga et exploration de projets sur Essaouira.
- Montage et coordination de la formation de renforcement des capacités sur le thème : Budgétisation sensible au genre, analyse et bonnes pratiques : Liens politiques publiques – Budgets -Programmes sectoriels, réalisée avec la coopération de la Banque Mondiale du 21 au 22 octobre 2008.
- Coordination de la coopération avec la Banque Mondiale en matière de Budgétisation Sensible au Genre.

Coopération avec le PNUD

- Montage et suivi du projet relatif à l'évaluation de l'impact des accords de libre échange signés par les pays de l'accord d'Agadir sur la libéralisation du commerce, en partenariat avec le PNUD Caire.

PARTIE IV : ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR L'ANNEE 2009

Déterminée à améliorer son potentiel de proposition et d'éclairage des choix stratégiques du Ministère, la DEPF envisage, durant l'année 2009, de mobiliser davantage ses efforts pour le perfectionnement de ses analyses et examens des politiques économiques et sectorielles et l'introduction de nouvelles approches de prévision et d'évaluation d'impacts, moyennant une démarche fédératrice. Dans ce sens, l'action de la DEPF s'inscrira dans le cadre des orientations stratégiques suivantes :

✍ ***L'affinement de l'analyse de la croissance*** à travers notamment l'analyse des retombées des réformes institutionnelles sur la croissance, l'évaluation de l'impact macroéconomique de la hausse du prix des matières premières, l'étude de la dynamisation de l'investissement, etc.

✍ ***L'approfondissement de l'analyse des finances publiques***, en l'occurrence la participation au projet de refonte de la Loi Organique des Finances, la réflexion sur l'efficacité des dépenses de compensation, la conduite de la politique monétaire, l'analyse et suivi des dépenses budgétaires, l'analyse d'impacts de la réforme fiscale, l'analyse de la masse salariale publique, l'étude de la dynamisation du système financier ainsi que le diagnostic de l'évolution de l'épargne institutionnelle.

✍ ***Le suivi de l'environnement international*** à travers notamment l'analyse et l'évaluation des effets de l'environnement extérieur du Maroc et les répercussions de son ancrage à l'espace euro-méditerranéen sur son développement économique et social, l'analyse de la compétitivité institutionnelle en matière d'exportation et d'attractivité de l'économie nationale, le suivi du positionnement du Maroc au niveau international en matière de compétitivité ainsi que l'analyse de la nature de l'inflation et le suivi de son évolution.

✍ ***L'affinement des techniques d'évaluation des politiques sectorielles et des projets publics*** afin de permettre une meilleure appréciation des effets de la crise financière sur les différents secteurs d'activités touchés et un meilleur suivi aux autres secteurs domestiques qui continuent à tirer la croissance. L'analyse des secteurs proconcurrentiels, l'affinement des études portant sur le développement régional, l'évaluation et l'accompagnement des contrats-programmes, l'analyse des grandes stratégies sectorielles à l'instar du Plan Maroc Vert, le suivi-évaluation du programme MCA ainsi que l'analyse des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques constitue une diversité des chantiers engagés en 2009.

✍ ***Le suivi et évaluation des politiques sociales***, en l'occurrence l'examen des politiques de développement social, l'analyse des instruments institutionnels de lutte contre la pauvreté, l'examen des politiques de la santé et de l'éducation, l'étude d'impact des politiques de l'emploi, le suivi de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que la poursuite de la mise en oeuvre de la Budgétisation Sensible au Genre.

✍ ***La poursuite du perfectionnement des outils de modélisation et d'évaluation d'impacts*** consiste à développer de nouveaux modèles d'analyse multivariée et des techniques d'étalonnage pour perfectionner les prévisions économiques, à poursuivre les études économétriques et à développer et étendre la maquette macroéconomique de la DEPF.

✍ ***Le renforcement de l'échange des données*** et le développement de l'appareil statistique national à travers le développement de protocoles d'échanges d'informations entre les Directions, le développement d'une interface web pour l'accès à la banque de données

MANAR-Finances ainsi que l'élaboration et l'édition des tableaux de bord macroéconomiques et sectoriels.

Le renforcement du système de la programmation stratégique
 Le système de la programmation stratégique est un processus continu et dynamique qui vise à définir les orientations stratégiques de l'Etat, à les traduire en programmes de travail et à les mettre en œuvre. Ce processus implique une étroite collaboration entre les différents acteurs de la planification, à savoir le Gouvernement, les administrations publiques, les entreprises et les citoyens. Il s'agit d'un processus qui évolue avec le temps et qui s'adapte aux changements de l'environnement économique et social. Le système de la programmation stratégique est un outil essentiel pour la mise en œuvre de la politique économique et sociale de l'Etat. Il permet de définir les priorités, d'allouer les ressources et de suivre les progrès de la mise en œuvre des programmes de travail. Le système de la programmation stratégique est un processus qui implique une étroite collaboration entre les différents acteurs de la planification, à savoir le Gouvernement, les administrations publiques, les entreprises et les citoyens. Il s'agit d'un processus qui évolue avec le temps et qui s'adapte aux changements de l'environnement économique et social. Le système de la programmation stratégique est un outil essentiel pour la mise en œuvre de la politique économique et sociale de l'Etat. Il permet de définir les priorités, d'allouer les ressources et de suivre les progrès de la mise en œuvre des programmes de travail.

La valorisation des ressources humaines à travers la mise en place d'un système pour l'amélioration des procédures de travail, d'un plan de formation, d'une politique de redéploiement, d'un dispositif d'évaluation du personnel de la Direction ainsi qu'à travers une gestion rigoureuse des ressources matérielles de la Direction.

Le renforcement de la communication en vue de développer une culture de partage et de proximité et, ce en améliorant la qualité de circulation de l'information, en contribuant à l'organisation des séminaires et journées d'études au niveau du Département, en organisant des workshops en faveur des cadres de la Direction, en lançant la revue de la DEPF en tant que support des travaux de la Direction, en mettant en place un système de veille informationnelle et en actualisant les sites intranet et internet de la Direction..